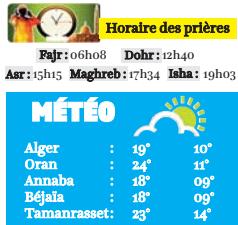


# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 10 décembre 2023 / 26 Djoumada Al Awla 1445 - N° 3436 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

62<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS  
DE FRANTZ FANON

**Son militantisme  
et son soutien  
à la Révolution  
mis en avant**

P.3

CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU  
PRÉSIDENT ARGENTIN

**Boughali représente  
le Président de  
la République**

P.24

DROITS DE L'HOMME

**L'Algérie disposée à intensifier  
ses efforts pour harmoniser  
son arsenal juridique et l'aligner  
avec les dispositions de  
la Constitution de 2020 (MAE)**

P.24

## INSTITUT NATIONAL ALGÉRIEN DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

# Dépôt de plus de 1.500 demandes de brevets d'invention depuis le début de 2023

Pas moins de 1.530 demandes de brevets d'invention ont été déposées, depuis le début de l'année en cours, par des étudiants et chercheurs indépendants et d'innovateurs du pays auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), a-t-on appris, jeudi à Mascara, du Directeur général de cette instance. Abdelhafid Belmehdi a indiqué à l'APS en marge du Salon national de l'innovation, qui a pris fin jeudi soir à l'université Mustapha Stambouli de Mascara, que 1.530 demandes de brevets d'invention ont été déposées auprès de l'INAPI par des étudiants universitaires, des chercheurs indépendants et d'innovateurs au niveau national, depuis le début de l'année à ce jour. P.6



**Institut National Algérien de la Propriété Industrielle**

### ALGÉRIE - TUNISIE

**M. Aoun reçu à Tunis  
par le chef du  
Gouvernement  
tunisien**

P.24

### PÉTROLE

**Possible prolongation  
de la réduction volontaire  
de l'Algérie au-delà  
de mars (Arkab)**

P.6

### LUTTE CONTRE LE CANCER

**Deux établissement  
hôpitaliers algériens  
désignés "Centre  
d'excellence" par l'AIEA**

P.10

### SANTÉ

**MÉNOPAUSE  
Ça  
commence  
quand ?**

P.12-13

### FOOTBALL

**LIQUE DES CHAMPIONS  
D'AFRIQUE (GR.D/ 3<sup>E</sup>J)**

**Le CRB tient  
bon face  
à Al-Ahly SC  
(0-0)**

P.21



### INTERNET

**Meta  
renforce la  
confidentialité  
des messages  
sur Messenger  
et Facebook**

P.17

**ASPHYXIE  
AU MONOXYDE  
DE CARBONE**

**17 décès  
depuis  
le début  
d'octobre  
dernier**

P.2

## BÉCHAR

**Décès du moudjahid et officier de l'ALN Ahmed Kermoud**

Le moudjahid et officier de l'Armée de libération nationale (ALN) à la wilaya 5 historique, Ahmed Kermoud, dit Redha, est décédé la nuit du jeudi à vendredi, à l'âge de 91 ans à Bechar, a-t-on appris vendredi auprès de sa famille. Le défunt faisait partie du mouvement national dans la région de Bechar et fut un des moudjahidine de la première heure ayant rejoint la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954 à partir de la zone huit de la wilaya 5 historique. Le regretté, Ahmed Kermoud, a pris part à plusieurs accrochages et batailles livrées par la glorieuse armée de libération nationale contre les forces coloniales à travers la même zone huit, notamment la bataille du Grand Erg-Occidental (25 novembre au 2 décembre 1957) livrée par l'ALN contre les forces d'occupation françaises dans la région de Timimoun. Le défunt a été enterré après la prière du vendredi au cimetière de Sidi-Bachir de Bechar.

**ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE  
17 décès depuis le début d'octobre dernier**

Les services de la Protection civile ont enregistré depuis le début du mois d'octobre dernier, 17 décès par asphyxie au monoxyde de carbone émanant des fuites du gaz, a-t-on appris, jeudi, des mêmes services. Le chargé de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Youcef Abdat a précisé dans une déclaration à l'APS que les services de la Protection civile ont enregistré depuis le premier octobre dernier le décès de 17 personnes, et secouru 446 autres d'une mort certaine suite à l'inhalation du monoxyde de carbone ou des incendies causés par les fuites du gaz. Pour prévenir ces risques mortels, la Direction générale de la Protection civile organise chaque année des campagnes de sensibilisation sous forme de caravanes dans toutes les régions du pays à travers la distribution de dépliants contenant des informations et des conseils sur la prévention contre les risques du monoxyde de carbone ainsi que par des spots de sensibilisation sur les réseaux sociaux et l'organisation d'émissions télévisées et radiophoniques à cet effet. Ces campagnes qui se poursuivent jusqu'à la fin de la saison hivernale visent à "s'enquérir des erreurs de prévention notamment la mauvaise évacuation des gaz brûlés, l'installation des chauffe-eau à l'intérieur des salles de bain et l'absence d'aération".

## CRA

**Une campagne de don de sang à Alger**

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) organise, samedi à Alger, une campagne de don de sang, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du bénévolat, qui coïncide avec le 5 décembre de chaque année, indique un communiqué du CRA. La même source a indiqué que "le CRA invite toutes les catégories de la société algérienne à participer à la campagne de don de sang au niveau de la salle Harcha-Hassan à Alger, à partir de 08:30". Le communiqué a, également, rappelé les bienfaits du don de sang, tels que la stimulation de la circulation sanguine, le don régulier réduisant le risque de contracter des maladies sanguines et le cancer du sang, en plus de la possibilité pour le donneur de bénéficier d'analyses gratuites pour détecter certaines maladies.

## TIZI-OUZOU

**Saisie de 83 grammes de cocaïne**

Une quantité de 83 grammes de cocaïne et 136 capsules de comprimés psychotropes a été saisie cette semaine à Tizi-Ouzou lors de 2 opérations distinctes, indique

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

**12 morts et 402 blessés en une semaine**

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 402 autres ont été blessées dans 355 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 28 novembre et le 4 décembre 2023, selon un bilan rendu public jeudi par les services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une augmentation du nombre d'accidents (+43), de blessés (+43) et de morts (+5) par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente. Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+96%), notamment en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour tout signalement 24h/24.

## IRAK

**Un incendie dans des logements universitaires fait 14 morts**

Au moins 14 personnes ont péri vendredi au Kurdistan autonome d'Irak dans un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble abritant des logements universitaires réservés aux étudiants et aux professeurs, ont rapporté les autorités sanitaires locales. Selon des "informations préliminaires", l'incendie aurait été provoqué par un "court-circuit électrique", précise la chaîne sur son site Internet. "Un incendie s'est déclaré dans un immeuble utilisé pour l'hébergement des étudiants et des professeurs de l'Université de Soran", selon les autorités sanitaires locales, citées par l'agence de presse étatique INA. Au moins "14 personnes ont péri et 18 autres ont été blessées", d'après la même source. L'incendie, qui s'est déclaré au troisième et quatrième étages du bâtiment, "a été maîtrisé", selon la défense civile locale, citée par INA. Le Premier ministre de la région autonome Masrour Barzani a réclamé une enquête pour déterminer les causes du drame.

## TUNISIE

**Près de 70.000 émigrants clandestins interceptés depuis le début de l'année**

Depuis le début de l'année en cours, les unités de la garde côtière tunisienne ont pu déjouer de nombreuses tentatives de migration irrégulière, 69.000 émigrants clandestins ayant été arrêtés avant de pouvoir atteindre les côtes italiennes, a indiqué vendredi le porte-parole officiel de la Garde nationale, Houcemeddine Jbabli. Lors de leurs tentatives, 80% des émigrants illégaux ont été secourus, dont 55% ont la nationalité de pays d'Afrique subsaharienne, a précisé le porte-parole. Plus de 1.600 organisateurs de périlleux maritimes illégaux ont également été arrêtés depuis janvier 2023, a affirmé M. Jbabli. Au cours des dernières années, les tentatives d'émigration irrégulière envers l'Italie, depuis la côte tunisienne, se sont sensiblement multipliées, puisque les données officielles tunisiennes montrent une augmentation du nombre d'immigrants clandestins qui ont afflué vers l'Italie au cours de l'année 2023.

## ALGER

**Squat des trottoirs : la police mène une opération pour désengorger les voies publiques**

Les services de la Sûreté d'Alger ont mené une opération sur le terrain afin de procéder à l'enlèvement des barricades, des chaînes, des caisses de marchandises et des cônes utilisés par les propriétaires des magasins et les commerçants pour squatter les trottoirs et les voies publiques, a indiqué vendredi un communiqué de ce corps de sécurité. "Menée en coordination avec les autorités municipales, cette opération s'inscrit dans le cadre de l'éradication de divers phénomènes négatifs, la préservation de l'aspect esthétique de la ville et la protection de l'environnement", précise le communiqué. Les services de la Sûreté d'Alger rappelle aux citoyens les numéros verts 15-48 et 17 ainsi que l'application "Allo Chorta" mis à leur disposition pour tout renseignement ou signalement.

## FRANCE

**12 enfants en urgence absolue après l'intoxication au monoxyde de carbone dans une école**

Douze enfants sont en urgence absolue en raison d'une intoxication au monoxyde de carbone survenue vendredi dans une école dans le département français des Côtes-d'Armor (ouest), selon la presse locale. Un important dispositif de secours a été déclenché. Selon le site d'information Ouest-France, il y avait en tout 76 enfants et cinq adultes dans l'école, tous ont été évacués.

L'incident serait causé par un début d'incendie dans une chaufferie, indique la même source.

## INDONÉSIE

**Le volcan Merapi entre en éruption**

Le volcan indonésien Merapi est entré en éruption vendredi, projetant d'épaisses cendres jusqu'à une altitude de 3.500 mètres, selon le Centre de recherche et de développement de la technologie des catastrophes géologiques. "Les nuages de cendres tombant vers le sud-ouest, il est conseillé à la population de rester à l'écart de la zone dangereuse", a déclaré le responsable de la surveillance, M. Triyono. Le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes, Abdul Muhari, a déclaré que les cendres volcaniques accompagnées de fortes pluies se sont déversées sur les villages autour du Merapi, en particulier dans les districts de Boyolali et de Magelang. Les fortes pluies au sommet du Merapi ont également fait tomber de la lave froide et les autorités ont conseillé à la population de rester à l'écart des zones situées dans un rayon de 7 km autour du cratère. Situé à cheval sur les provinces de Yogyakarta et de Java central, ce volcan de 2.968 mètres d'altitude est classé au troisième niveau de danger.



## TIZI-OUZOU

vendredi un communiqué de la sûreté de wilaya. Les services de la même sûreté ont, également, procédé, lors de ces opérations, à l'arrestation de 03 individus et la saisie

d'armes blanches de 6e catégorie ainsi que des sommes d'argent de 116.000 DA et 16.000 DA. Présentés devant les juridictions compétentes, les individus arrêtés ont été placés en détention provisoire pour possession et commercialisation de produits stupéfiants, constitution d'une bande de malfaiteurs et blanchiment d'argent.

## HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

# Exploiter les archives nationales en Algérie et à l'étranger (Séminaire)

Les participants au 15<sup>e</sup> Séminaire international sur l'histoire et la Révolution algérienne, clôturé jeudi à l'Université 20 août 1955 de Skikda ont appelé les chercheurs algériens à exploiter les archives nationale en Algérie et à l'étranger, notamment en France et tirer profit de leur contenu.

Les recommandations de la rencontre qui a consacré cette édition aux résistances populaires du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à la lutte armée en 1954, ont insisté sur "l'importance de l'accès pour les historiens et chercheurs algériens aux archives sur l'histoire de l'Algérie quel que soit le lieu de leur conservation".

Ils ont également appelé à poursuivre les recherches sur les résistances populaires locales et à créer un laboratoire de recherche sur ce thème à la faculté des sciences sociales et humaines de l'université de Skikda.

Les participants ont également recommandé d'orienter les étudiants en master à étudier les manuscrits des zaouïas et confréries soufies et les questions de la mémoire nationale de ces résistances.

Le Séminaire de deux jours a connu la présentation de près de 70 communications par des intervenants de 22 universités algériennes ainsi que de Tunisie, d'Egypte et des



Emirats arabes unis abordant, notamment la résistance à l'occupation à Sidi Fredj et Staoueli, les relations des chefs des résistances dont l'Emir Abdekader et Salah Bey

## 62<sup>e</sup> anniversaire du décès de Frantz Fanon : son militantisme et son soutien à la Révolution mis en avant

Les participants au "Forum de la mémoire" ont mis en avant, mercredi à Alger, le parcours exceptionnel du penseur et médecin, feu Frantz Fanon, ainsi que sa position courageuse en faveur de la Révolution algérienne, et ce à l'occasion du 62e anniversaire de son décès. Le Forum a été organisé par le quotidien El Moudjahid en collaboration avec l'association "Mechaal Echahid" sous le slogan "Contribution de Frantz Fanon à la Révolution de libération à travers le quotidien El Moudjahid et dans les fora internationaux". Intervenant à cette occasion, le directeur général d'El Moudjahid, Mohamed Koursi a mis l'accent sur "le parcours militantiste exceptionnel de feu Frantz Fanon et son courage face à l'occupant", le qualifiant de "symbole du sacrifice pour la liberté et de la lutte contre les idées colonialistes et racistes". Le penseur qui a "saisi très jeune le visage hideux du colonialisme français en

Algérie, a décidé de se mettre aux côtés de la justice", a expliqué M. Koursi, ajoutant qu'il avait subi le racisme et la marginalisation de la part de ses compatriotes. Rappelant que Frantz Fanon était imbriqué des valeurs de la révolution algérienne basées sur la justice, l'équité, la liberté et l'indépendance, le DG d'El Moudjahid a mis en avant son "militantisme pour la liberté de l'Algérie et celle de tous les peuples opprimés à travers ses articles dans le quotidien El Moudjahid et son action diplomatique". De son côté, le chercheur et écrivain, Mohamed Rebah, évoqué la personnalité de Frantz Fanon comme un exemple de personnalités ayant projeté la lumière sur ce qui s'est passé en Algérie durant la colonisation, et ce selon ses écrits et des témoignages vivants de gens qui l'ont fréquenté, d'autant plus qu'il a exercé comme psychiatre dans la wilaya de Blida, car "il était humaniste, éprius de la liberté et

farouchement opposé aux idées colonialistes et racistes". Rebah a relevé dans ce cadre qu'en tant que psychiatre, Frantz Fanon soignait autant les Algériens que les Français, voire même les moujahidines secrètement. Il a également abordé son rapport avec l'artiste Abderrahmane Aziz auquel il a eu recours "en vue de soigner ses patients par la musique". Quant au président de l'association "Mechaal Echahid", Mohamed Abad, il a mis en avant "le rôle important" joué par Frantz Fanon dans le soutien à la Révolution algérienne. Il a contribué à sa défense par ses écrits et sa présence dans les forums internationaux, a-t-il dit, ajoutant que "l'Algérie lui a été depuis toujours fidèle, comme en témoigne l'hommage qui lui a été rendu, ainsi que les nombreux établissements sanitaires et éducatifs et les rues qui portent son nom, en reconnaissance de son soutien à l'indépendance de l'Algérie".

## Le 11 décembre 1960 "un moment glorieux duquel les Algériens puiseront force et détermination" (Revue El Djeich)

La commémoration du 63e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 constitue un moment glorieux duquel les Algériens puiseront la force et la détermination pour poursuivre l'édification de l'Algérie nouvelle qui, quatre années après l'élection du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "avance à pas sûrs" et dans un climat de sécurité, de stabilité et de quiétude, a affirmé la revue El Djeich dans son dernier numéro.

La journée du 11 décembre 1960 constitue aussi une occasion pour "renouveler à nos ancêtres le serment et suivre la voie qu'ils ont tracée et préserver le legs afin de faire en sorte que notre mémoire et celle des jeunes, en particulier, invoke à tout moment le glorieux passé de notre pays duquel nous puiserons la force et la détermination nécessaires pour poursuivre l'édification de l'Algérie nouvelle qui, quatre années après l'élection de Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la magistrature suprême, avance à pas sûrs dans la bonne direction à différents niveaux et dans tous les domaines dans un climat de sécurité, de sta-

bilité et de quiétude", a souligné El Djeich.

Dans son éditorial intitulé "Algérie nouvelle, orientation nationale et positions honorables", la revue observe que "rien ne pourra freiner sa marche, comme l'a souligné Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son allocution prononcée lors de la rencontre qu'il a présidée avec des acteurs économiques à l'issue des Journées de l'entrepreneuriat, organisées le mois dernier".

Pour la publication, "notre pays qui a toujours agi conformément aux principes de la souveraineté nationale et de l'intérêt supérieur de la Nation, qui a su surmonter de nombreuses crises et des tournants décisifs dont il en est sorti encore plus fort et plus résolu, saura plus que jamais relever les différents défis, quelles qu'en soient la nature et l'origine, grâce à la force et à la foi de ses hommes, parmi lesquels les personnels de l'Armée nationale populaire".

Ces derniers qui "n'ont eu de cesse de donner le plus bel exemple de résistance, de détermination et de cohésion, continuent aujourd'hui, avec le même esprit d'engage-

ment et de dévouement, de s'acquitter de leurs nobles missions de préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie", poursuit l'édito d'El Djeich.

D'autre part, la publication a relevé que "dans un monde caractérisé par l'instabilité, dans un contexte international et régional empreint de craintes et de tensions que reflète une situation exceptionnelle, complexe et sensible, ce mois de décembre coïncide également avec le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme que le monde commémore cette année en assistant, dans un mutisme assourdisant, aux crimes odieux et aux massacres immenses perpétrés par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien sans défense".

"En totale violation du droit international et du droit international humanitaire, elle (l'entité sioniste) cible les enfants, les femmes, les personnes âgées et les hôpitaux, dans une véritable guerre d'extermination, avec pour finalité l'exil forcé du peuple palestinien, au mépris des droits les plus élémentaires", déplore la revue. "Il s'agit là de vérité-

bles crimes contre l'humanité et de crimes de guerre qui appellent à la traduction de leurs auteurs devant les tribunaux compétents, comme plaidé par Monsieur le Président de la République qui avait lancé un appel à tous les hommes libres du monde, les juristes arabes et les instances et organisations internationales des droits de l'Homme à intenter une action judiciaire devant la Cour pénale internationale et les organisations internationales de défense des droits de l'Homme contre l'entité sioniste. Il s'agit du seul et unique moyen pour mettre fin à des décennies d'impunité pour les crimes commis contre les Palestiniens", affirme la même source.

La publication conclut en mentionnant que "cet appel réaffirme, une fois de plus, la position immuable de notre pays vis-à-vis de cette blessure profonde dans le corps de la Nation, qui restera toujours source d'intérêt et de préoccupation pour l'Etat algérien, lequel n'a jamais renoncé et ne renoncera en aucun cas à ses principes et ses positions constantes en faveur des causes justes dans le monde, au premier rang les causes palestinienne et sahraouie".

## Les manifestations du 9 décembre à Aïn Temouchent ont avorté la visite du général De Gaulle

Les manifestations du 9 décembre 1960, dont la ville d'Aïn Temouchent a été le théâtre, ont constitué l'épingle ayant avorté la visite du général De Gaulle dans cette ville, et avaient porté la question du combat du peuple algérien aux instances de l'organisation onusienne, a estimé le chercheur en Histoire, Amer Rekhila.

M. Rekhila a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que les manifestations du 9 décembre à Aïn Temouchent, qui s'étaient propagées, par la suite, à plusieurs autres villes et régions du pays, avaient contrecarré les desseins du général De Gaulle, qui avait été "surpris" par des manifestations hostiles à cette visite et portant haut la revendication pour l'indépendance de l'Algérie.

Restituant le contexte historique dans lequel ces manifestations ont eu lieu, M. Rekhila a indiqué que le général De Gaulle a tenu à effectuer une visite en Algérie en dépit des avis de ses proches conseillers, qui avaient tenté de l'en dissuader.

Ces derniers avaient finalement proposé au chef de l'Etat français la ville d'Aïn Temouchent pour des raisons, explique le chercheur, liées au fait que cette région de l'Ouest du pays était connue pour être une région à très forte densité de population européenne et de colons.

Les conseillers du général De Gaulle croyaient que ces deux facteurs étaient suffisants pour assurer la sécurité de leurs chef, d'une part, et assurer les conditions de la réussite de sa visite, a expliqué M. Rekhila. Le général De Gaulle est effectivement arrivé à Aïn Temouchent, le 9 décembre 1960, avec à l'ordre du jour du programme de sa visite un discours qu'il devait prononcer au niveau de la place publique mitoyenne à la mairie de la ville pour "promouvoir" son projet politique.

Toutefois, il a été surpris par une marche organisée par des jeunes, qui s'est transformée, par la suite, en une gigantesque manifestation populaire marquée par des échauffourées entre les jeunes manifestants et les forces de l'ordre, ainsi que

les Algériens et les "ultras" de l'ordre colonial, a ajouté l'historien. Les manifestations d'Aïn Temouchent se sont, par la suite, propagées à d'autres régions du pays comme Oran, Biskra et Alger, deux jours après, soit le 11 décembre, où les forces de sécurité ont recouru à une violence inouïe à l'encontre des Algériens, a souligné M. Rekhila. Cette séquence de l'Histoire nationale est considérée, dans la chronologie de la guerre de libération, comme une étape cruciale, a-t-il ajouté. En effet, les échos parvenus à l'ONU où se tenait une session avaient permis aux délégués algériens et aux pays amis soutenant la cause algérienne d'imposer l'examen du "dossier" algérien et l'adoption, une semaine après, soit le 19 décembre 1960, d'une résolution exhortant la puissance coloniale à s'assoir autour de la table des négociations pour le recouvrement par le peuple algérien de sa dignité et de sa souveraineté nationale.

## ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

## Audition de représentants de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, jeudi, des représentants de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, dans le cadre de l'examen du projet de loi portant code pénal, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Le président de la Commission, Ahmed Boubekeur, a indiqué que cette réunion sera suivie de plusieurs rencontres avec des experts, des spécialistes et de nombreux acteurs avant d'entamer l'examen des dispositions de ce texte", précisant que "le code pénal est l'un des piliers les plus importants du Droit, visant à garantir la sécurité et à organiser la vie des individus", soulignant que l'enrichissement de ce texte "s'inscrit dans le cadre du plan d'action du Gouvernement découlant des 54 engagements du président de la République". Il a estimé que l'enrichissement de ce texte "contri-

buera à planifier les obstacles et les difficultés, en particulier ceux qui entravent le décollage économique". D'autre part, les représentants de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption ont "salué les amendements fondamentaux introduits à certaines dispositions du projet de loi, grâce aux efforts du ministère de la Justice", soulignant que le projet de code pénal "intervient à une étape où la société algérienne connaît une grande évolution dans divers domaines, sans compter la nécessité d'adapter certains crimes à des délits, afin d'éviter les procédures

complexes de traitement des affaires criminelles et éviter de faire durer la détention provisoire".

Les membres de la Commission ont souligné nombre de propositions et d'observations, qui se sont résumées en "des interrogations sur le contenu de l'article 5 bis 1 qui prévoit la possibilité pour les autorités judiciaires de substituer à la peine de prison, un travail d'intérêt général non rémunéré", avec proposition de "durcir les peines pour certains crimes graves liés à la sécurité et à la stabilité, à la sorcellerie et à la corruption, etc.".

Dans le même contexte, la



Commission a salué "les dispositions relatives au remplacement de la peine de prison prononcée par des peines alternatives", ainsi

que la proposition de "soutenir le rôle des organes de contrôle et des instances spécialisées dans la lutte contre la corruption".

## Exposé sur le secteur des Moudjahidine devant la commission spécialisée

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a présenté, jeudi devant la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur les récentes réalisations dans le secteur dans le cadre de la célébration du soixanteenaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

"Le succès des festivités à tous les niveaux est le fruit de l'intérêt porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au dossier de la Mémoire", a estimé M. Rebiga, arguant que ces festivités "ont été marquées par de nouvelles approches vi-

ant à associer les jeunes via des moyens modernes à la hauteur de leurs aspirations et en adéquation avec les technologies modernes et la révolution numérique". A cette occasion, le ministre a rappelé que son secteur avait bénéficié de plusieurs projets de numérisation, citant "le système de gestion électronique de l'information et des documents, le raccordement des directions de wilaya des moudjahidine et des institutions sous tutelle par fibre optique et le centre de données de secours, la modernisation du système informatique, à travers la réalisation de plateformes numériques, le développement des applications et la fourniture

de services électroniques". En matière de documentation audiovisuelle, M. Rebiga a évoqué "la réalisation de 18 œuvres, dont des documentaires, des films d'animation en 3D et des clips de chansons nationales", évoquant l'achèvement de la réalisation des films sur les martyrs Larbi Ben M'hidi et Zighoud Youcef". Et d'ajouter que "les films sur les martyrs Si El Hauoué et le Colonel Bougara sont en cours de réalisation".

En ce qui concerne la numérisation au service de la préservation de la Mémoire, le ministre a rappelé le lancement de la plate-forme numérique historique "Djazair El Majd" et de l'application mobile "Histoire de

l'Algérie 1830-1962". Dans le cadre des efforts de documentation des événements historiques et du soutien aux chercheurs, enseignants universitaires et étudiants, le ministre a indiqué que "plus de 150 ouvrages d'histoire ont été imprimés, ainsi que 20 ouvrages de la collection +Amjad el Djazaïr+ et 10 exemplaires du guide du Musée national du moudjahid en braille avec des images 3D". Le ministre des Moudjahidine a, par ailleurs, révélé que son secteur "prépare des programmes spéciaux pour la célébration, l'année prochaine, du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale".

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

### Aoun s'entretient à Tunis avec le ministre tunisien de la Santé

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun s'est entretenu, jeudi à Tunis, avec le ministre tunisien de la Santé, Ali Mrabet, sur les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, précise un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux ministres ont abordé les méthodes de gestion et de production de médicaments dans les deux pays, selon le communiqué. Dans ce contexte, M. Aoun a invité le ministre tunisien de la Santé à intensifier les efforts de coopération et à renforcer la coordination entre les deux parties.

## CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

### Le secrétariat permanent, chargé d'élaborer une stratégie de lutte contre la fuite des cerveaux

Le secrétariat permanent de la Conférence africaine des start-up a été chargé d'élaborer une stratégie globale pour le développement de ce type d'entreprises en Afrique, en coordination avec les organes de l'Union africaine (UA), en mettant l'accent sur la lutte contre le phénomène de la fuite des cerveaux.

Il s'agit là d'une des recommandations de la 2e Déclaration ministérielle d'Alger pour le développement des start-up, lue, jeudi soir au Centre international de conférences Abdellatif-Rahal (Alger), à la clôture de la 2e édition de la Conférence africaine des start-up, et ce, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et de ministres africains du même secteur.

La Déclaration d'Alger a été adoptée par le Sommet des ministres africains chargés des start-up, tenu dans le cadre de cette conférence avec la participation de 34 pays.

Elle comprend plusieurs recommandations, dont le nécessaire lancement du processus de négociation pour l'adoption d'une charte africaine sur le phénomène de la fuite des cerveaux et son impact sur les capacités économiques des pays africains, leurs potentialités en matière de recherche, de développement et d'innovation, et leur croissance globale, lequel phénomène exige une réponse "urgente et coordonnée" des gouvernements africains.

Les participants préconisent également de placer la lutte contre la fuite des cerveaux "au cœur des priorités socio-économiques des gouvernements africains", à travers la mise en place de politiques et de mesures pratiques à même d'inverser la tendance et de créer un environnement propice au dé-

veloppement des compétences et des talents au niveau local.

Les recommandations ont également mis en avant la nécessité d'une "coordination des politiques gouvernementales au sein de l'UA pour contribuer aux efforts visant à relever les défis auxquels sont confrontés les talents du continent, en lançant des programmes régionaux et sous-régionaux soutenant les efforts des pays africains dans la lutte contre ce phénomène".

Les ministres africains ont également préconisé, à travers la Déclaration d'Alger, d'encourager les

institutions financières africaines à intensifier leurs efforts pour la création d'un fonds africain des fonds dédiés aux talents du continent souhaitant investir dans les start-up et l'innovation.

Ils ont appelé en outre à "la mise en place de mécanismes juridiques pour faciliter la mobilité des start-up africaines, à travers la création d'un visa spécial pour ces dernières pour renforcer la mobilité des jeunes entrepreneurs dans le continent".

La Déclaration d'Alger appelle, par ailleurs, les pays africains à unifier leurs politiques et pro-

grammes publics visant à renforcer le développement des start-up et à favoriser la reconnaissance mutuelle des start-up entre les différents pays africains.

L'accent a également été mis, dans les recommandations, sur le renforcement de la coopération et de l'interactivité entre les universités, les centres de recherches, les entreprises et les start-up, à travers des programmes et des cadres locaux, régionaux et continentaux, outre l'encouragement de la création de centres technologiques régionaux au service de start-up et de l'innovation.

## Clôture de la 2e édition de la Conférence africaine des start-up

Les travaux de la 2e édition de la Conférence africaine des start-up, organisée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont pris fin jeudi à Alger. Lors de la cérémonie de clôture de cette conférence, tenue au Centre international de conférences (CIC) sous le slogan "L'innovation pour le développement du continent africain", le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a souligné que cette édition avait permis, en trois jours, de créer un espace d'échange d'expériences dans le domaine des start-up et de construire une vision commune sur les politiques de soutien à ce type d'entreprises innovantes et créatrices de richesses en Afrique. La 2e Déclaration ministérielle d'Alger pour le développement des start-up, adoptée par le Sommet des ministres africains chargés des start-up, tenu dans le cadre de cette conférence avec la participation de 34 pays, a été lue à cette occasion. Dans le cadre de leurs recommandations, les participants ont chargé le secrétariat permanent de la Conférence africaine des start-up d'élaborer une stratégie globale pour le développement de ce type d'entreprises en Afrique, en coordination avec les organes de l'Union africaine (UA), en mettant l'accent sur la lutte contre le phénomène de la fuite des cerveaux. A cette occasion, le ministre du secteur a honoré les lauréats des concours dédiés à la robotique et à l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine du développement durable. En marge de la 2e édition de la Conférence africaine des start-up, s'est tenu un salon avec la participation de plus de 250 exposants d'Algérie et d'autres pays africains représentant des secteurs tels que l'énergie, la fintech, le Big Data, la santé, la cyber-sécurité, le Cloud et l'éducation. Le Premier ministre, M. Nafir Larbaoui, avait présidé l'ouverture des travaux de cette deuxième édition, en présence de plusieurs membres du gouvernement, de cadres supérieurs de l'Etat, d'ambassadeurs de pays africains, ainsi que de représentants de différentes entreprises publiques et privées et organisations patronales. Dans une allocution, lue en son nom par le Premier ministre à l'ouverture de la Conférence africaine des start-up, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé l'engagement de l'Algérie à mettre son expérience en matière de start-up à la disposition des frères africains, à travers des espaces d'échange d'expertises, à l'instar de cette Conférence, devenue un rendez-vous continental incontournable pour l'encouragement de l'innovation et le développement des start-up. La Conférence a réuni plus de 10.000 participants entre hommes d'affaires, entrepreneurs, experts et décideurs africains dans le domaine des start-up et de l'innovation, venus s'enquérir des nouveautés enregistrées dans le secteur en Afrique et échanger leurs expériences et expertises.

## ALGER

**Lancement des deux premiers projets d'aquaculture en cages flottantes en mars**

Les deux premiers projets d'aquaculture en cages flottantes à Alger seront lancés durant le mois de mars prochain, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques.

Cette annonce a été faite lors d'une visite du ministre du secteur, Ahmed Badani, jeudi, aux deux projets en question, en cours de réalisation au niveau la commune de Hraoua, selon la même source. Il s'agit d'un projet d'élevage de la daurade royale et du loup de mer, de la société "AquaRital", d'une capacité de production atteignant 880 tonnes/année. La société entamera l'ensemencement de huit cages flottantes début mars 2024, selon le communiqué qui a précisé que le projet compte également un atelier de fabrication d'aliments, ainsi qu'un couvoir



d'alevins. Le deuxième projet relève de la société "AquaSpardae", d'une capacité de pro-

duction atteignant 770 tonnes/année, qui entamera à son tour l'ensemencement de

huit cages flottantes au début de mars 2024. En somme, la capacité de production combinée des deux projets atteindra 1.650 tonnes/année, ce qui à même de "contribuer efficacement à l'approvisionnement des marchés d'Algier en poisson", a ajouté la même source.

Lors de cette visite, le ministre a réitéré l'attachement du secteur à accompagner tous les opérateurs et les porteurs de projets dans l'aquaculture en cages flottantes, compte tenu de son rôle dans la garantie de la sécurité alimentaire nationale", conclut le communiqué.

## BOUIRA

**Les entreprises appelées à saisir les facilitations pour booster les exportations hors-hydrocarbures**

Les services des douanes ont réitéré jeudi depuis Bouira, leur appel à l'adresse des opérateurs économiques pour qu'ils profitent davantage des facilitations douanières et autres mesures d'accompagnement accordées par l'Etat pour booster les exportations hors-hydrocarbures. Au cours d'une journée d'étude organisée par la chambre locale du commerce, à laquelle ont pris part des investisseurs et des opérateurs économiques venus de Bouira, Tizi Ouzou et de Béjaïa, les intervenants ont souligné l'importance que revêtent les mesures de facilitation et d'accompagnement prises par l'Etat algérien pour promouvoir les exportations hors-hydrocarbures. "Il y a d'importantes facilitations dont notamment la réduction des taxes d'exportation ainsi que l'accompagnement des pouvoirs publics, que les différents opérateurs économiques doivent mettre à profit afin qu'ils puissent exporter leurs différents produits notamment dans le cadre des accords préférentiels signés avec la Tunisie et la Jordanie", a souligné l'inspectrice de l'opération commerciale au sein de la direction des Douanes de Bouira, Chahra Belaidi.

L'intervenant a incité les représentants des entreprises présentes à se rapprocher davantage des services des douanes pour pouvoir obtenir toutes les informations nécessaires concernant le processus d'exportation ainsi que les mesures d'accompagnement accordées par l'Etat. "L'accompagnement de l'Etat et votre implication dans ce processus aideraient à coup sûr à accroître davantage les exportations hors-hydrocarbures du pays et à conquérir de nouveaux marchés en Afrique ainsi que dans d'autres pays arabes", a lancé Mme Belaidi à l'adresse des entreprises présentes.

Elle a rappelé que la wilaya de Bouira comprend une grande zone industrielle à Oued El Bardi. Pour sa part, le directeur du commerce et de la promotion des exportations de Bouira, Farouk Hamdaoui, a rappelé "les progrès remarquables" réalisés ces dernières années par l'économie algérienne à travers ses exportations hors-hydrocarbures ayant atteint près de 7 milliards de dollars en 2022, alors que la facture n'avait pas franchi le seuil des 2 milliards avant 2019.

Dans son intervention, l'orateur a réaffirmé l'ambition des pouvoirs publics à atteindre un volume de 10 à 13 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année 2024. Pour ce faire, M. Hamdaoui a rappelé les différents programmes de soutien et d'accompagnement, et la législation adéquate, mis en place pour concrétiser ces objectifs.

**BLIDA**  
**Intérêt croissant pour l'agriculture de montagne**

L'agriculture figure parmi les activités essentielles des populations des zones montagneuses de la wilaya de Blida, grâce au soutien et à l'accompagnement assurés par l'Etat à la promotion de cette activité, dont la contribution est certaine au développement socio-économique local.

En effet, de nombreuses familles des communes montagneuses de Blida, notamment les propriétaires terriens, se sont tournés, ces dernières années, vers l'exercice des activités agricoles, à grande échelle, encouragés par la forte demande exprimée sur les produits agricoles locaux, comme assuré par la direction locale des services agricoles (DSA). "L'agriculture de montagne est particulièrement pratiquée dans la partie Est de Blida, caractérisée par une forte productivité agricole à longueur d'année, notamment les communes de Hammam

Melouane, Larbaâa, Bougara et Souhane, où cette activité est devenue une source principale de revenus", a souligné la chargée du dossier agriculture de montagne, Djamilia Daoudi. L'Etat n'a pas mérité d'efforts pour accompagner les agriculteurs de ces régions dans le lancement de leurs projets axés, entre autres, sur l'arboriculture fruitière et le petit élevage.

À Blida, la DSA a distribué, depuis 2019, plus de 4.040 ruches d'abeilles pleines et de 71 extracteurs de miel, en plus de 228 équipements spéciaux pour l'activité apicole.

À ce jour, plus de 400 citoyens des zones montagneuses, dont une vingtaine de femmes, en ont profité, et la même responsable assure la poursuite de cette opération, jusqu'à la couverture de la totalité des demandes, estimées à près de

6.000. Durant la même période, 13.296 oliviers ont été plantés à travers la wilaya grâce au soutien de l'Etat, en plus de 18.267 arbres fruitiers, dont une majorité d'amandiers (3.000), une variété très répandue dans la wilaya ces dernières années, grâce à son rendement nettement supérieur à celui d'autres variétés de fruits secs. Un grand nombre de grenadiers a également été planté dans la région de Hammam Melouane (Est), outre des figuiers, des cerisiers et des abricotiers. Selon Mme Daoudi, le choix de ces variétés n'a pas été fortuit, puisqu'une commission technique, englobant des représentants de la conservation des forêts, de la DSA, de la Chambre d'agriculture et des Instituts agricoles, a examiné les demandes exprimées pour déterminer les variétés d'arbres adaptées à l'altitude de chaque région et à la nature de son sol.

**Programme spécial pour planter du caroubier dans les montagnes**

Toujours au titre des efforts de promotion de l'agriculture de montagne, le ministère de tutelle a mis au point un programme spécial pour la plantation de caroubiers en zones montagneuses, dont la wilaya de Blida, au titre de la campagne 2023-2024, dans le but de développer cette filière et assurer une source de revenus supplémentaire aux populations de ces zones. Dans une première étape, plus de 8.000 plants de caroubiers sont prévus à la mise en terre en 2024, avec une prévision à la hausse suivant la demande exprimée, a souligné Mme Daoudi.

Ces dernières années, le caroubier fait l'objet d'un intérêt croissant des agriculteurs, dont ceux actif dans les zones montagneuses, en raison de sa facilité de commercialisation due à l'étendue des domaines de son exploitation, notamment l'industrie pharmaceutique, cosmétique et alimentaire.

S'agissant du programme de développement rural visant la stabilisation des habitants des zones montagneuses, leur désenclavement et l'encouragement de l'agriculture de montagne, la conservation locale des forêts a procédé depuis 2020 à l'aménagement de 48 km de pistes rurales et l'ouverture de 14 autres km.

Il est également prévu prochainement l'ouverture de 5 km de pistes supplémentaires, selon le chargé du service d'extension du

patrimoine forestier et de protection des terres, à la conservation des forêts, Abdelhak Rezig. L'électricité rurale représente l'autre préoccupation majeure des agriculteurs de ces zones, notamment les aviculteurs et les éleveurs de bovins, selon l'ingénier d'Etat en aménagement rural et promotion des investissements, Hassan Sahel, qui a souligné le raccordement de nombreuses zones montagneuses de Hammam Melouane (Est) et Ain Romana (Ouest), dans l'attente du raccordement d'autres régions de la wilaya, à l'avenir.

Agé d'une trentaine d'années, le jeune Ahmed fait partie de ces jeunes diplômés universitaires qui ont choisi d'investir dans l'activité agricole à Hammam Melouane, réputée pour son agriculture de montagne.

Ce jeune titulaire d'une licence en biologie de l'université Saad Dahlab de Blida, a expliqué, à l'APS, avoir introduit une demande auprès de la DSA pour l'obtention d'un soutien pour la plantation de grenadiers, au titre de l'extension de ses activités, suite à la réussite de son projet d'apiculture, dont les produits se vendent au-delà des frontières de la wilaya, en raison de leur qualité supérieure, selon ses propos.

Visiblement confiant en l'avenir, Ahmed ambitionne de planter d'autres variétés d'arbres fruitiers, voire même de se lancer dans l'élevage de vaches laitières et la produc-

tion de lait. Il a, néanmoins, soulevé le problème de manque des eaux d'irrigation, ces dernières années, en raison de la baisse du niveau des eaux souterraines, ayant impacté, selon lui, sur le rendement des puits agricoles dans ces régions.

D'autres agriculteurs perpétuent la tradition familiale, à l'instar de Mohamed (80

ans), qui, aidé par ses fils, continue à s'occuper de l'exploitation familiale spécialisée en arboriculture fruitière et élevage animal dans la région de Sidi Rabah, sur les hauteurs Mouzaïa (Ouest). Il a particulièrement loué le "soutien de l'Etat" qui l'a "beaucoup aidé" dans le développement de son exploitation agricole.

**MASCARA**  
**Coup d'envoi du 13<sup>e</sup> Salon national de l'innovation**

La 13<sup>e</sup> édition du Salon national de l'innovation, placée sous le slogan "transformer les idées en produits marketing" a été ouverte, mercredi à l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara, avec la participation de 120 étudiants universitaires et chercheurs de 21 universités du pays. Dans le cadre de cette manifestation, organisée à l'occasion de la Journée nationale de l'innovation sous le patronage des Ministres de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et du wali de Mascara, les participants présenteront 110 projets innovants dans divers domaines, tels que l'agriculture, l'hydraulique, les industries de transformation, l'environnement, le bâtiment, les énergies renouvelables et les technologies de l'information et de la communication.

L'objectif recherché à travers ce salon est de souligner l'importance de l'innovation dans le domaine du développement industriel, en mettant les innovateurs et les inventeurs en contact direct avec les fabricants et en créant des synergies entre la re-

cherche scientifique et le monde économique, selon les organisateurs, en plus d'encourager la recherche dans le domaine industriel et technologique et de diffuser la culture de la propriété industrielle, ainsi que la promotion des porteurs d'idées nouvelles et le soutien des innovations au niveau de l'entreprise. La première journée de ce salon, organisé par l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI), en coordination avec l'université de Mascara et le Bureau extérieur de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) en Algérie, a marqué le lancement d'un concours national récompensant le meilleur projet innovant participant, sous la supervision d'un jury composé de professeurs de l'université de Mascara et d'experts de l'INAPI. Le Directeur général de l'INAPI, Abdehafid Belmehdi a souligné, lors de sa supervision de la cérémonie d'ouverture, en présence du représentant du bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, Ahmed Othmane Mohamed Salek, que l'objectif de l'organisation de ce salon est de "présenter les potentiali-

tés et les capacités créatives des étudiants, professeurs et chercheurs, de les encourager à développer leurs innovations, de créer un espace de rapprochement et d'échange d'expériences et d'expériences entre eux". Il a ajouté que "ce salon arrive dans une conjoncture très importante, où le pays évolue vers une économie de la connaissance, ainsi que l'exploitation de toute la recherche scientifique au niveau universitaire, qui joue désormais un rôle majeur dans le développement économique du pays". Le programme de cet événement de deux jours comprend l'organisation de deux ateliers techniques sur "l'importance de la protection des éléments de propriété industrielle" et "les brevets d'invention", ainsi que deux sessions de formation sur "les modalités du dépôt d'une demande de brevet d'invention et de marque commerciale via le site Internet de l'Institut national algérien de la propriété industrielle" et "le mode de recherche dans une base de données de la plateforme numérique des brevets d'invention".

## MUTUALITÉ AGRICOLE

### Séminaire sur le rôle de l'assurance dans protection des investissements

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a organisé, jeudi à Tizi Ouzou, un séminaire pour mettre en exergue le rôle primordial que joue l'assurance dans la protection des investissements, la garantie des revenus et la durabilité des activités, a indiqué la mutualité dans un communiqué. Organisé à travers la Caisse régionale de Tizi Ouzou, ce séminaire avait pour thème "la CNMA levier de développement dans le cadre de sa stratégie d'accompagnement de ses assurés et sociétaires".

"La CNMA Assurance, en tant qu'acteur économique proche de ses clients et ses sociétaires, se positionne comme un assureur conseil, soucieux de les aider à identifier et à maîtriser les risques de leurs métiers et de leurs exploitations, les incitant ainsi à intégrer la culture de l'assurance dans leurs activités", a précisé le communiqué.

A cette occasion, les cadres de la CNMA ont animé cette journée et ont saisi cette opportunité "pour mettre en exergue le rôle primordial que joue l'assurance dans la protection des investissements, la garantie des revenus et la durabilité des activités", a ajouté la même source.

Aussi, les cadres de la CNMA n'ont ménagé aucun effort pour partager chacun dans sa filière d'assurance, leur savoir-faire et leurs connaissances avec les invités présents, afin de présenter au mieux les différents produits d'assurances offerts par la mutualité, ainsi que les mesures d'accompagnements qu'elle garantit pour ses assurés et ses sociétaires.

Cette journée a été aussi l'occasion de souligner que "la CNMA conçoit ses produits en réponse aux exigences du marché des assurances et en fonction des risques potentiels en s'appuyant sur la modernisation de ses produits dans le but de concevoir des propositions adaptées aux préoccupations de ses sociétaires afin de leur fournir une couverture assurante", souligne-t-on dans le communiqué.

## COMMERCE

### Retrait de trois détecteurs de gaz et d'un appareil de chauffage du marché national

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, jeudi dans un communiqué, le retrait immédiat du marché national de trois (3) marques de détecteurs de monoxyde de carbone, ainsi que d'un appareil de chauffage d'une autre marque, pour non-conformité aux normes de sécurité en vigueur.

Il s'agit des détecteurs de marques Brand de type "Brand Arina", de SONARIC de type "JKD-602" et de Condor de type "CMD220".

Le ministère précise que la décision de retrait intervient après "les essais réalisés au niveau de ses laboratoires de la répression de la fraude", dans le cadre de la poursuite de l'opération de contrôle, en vue de s'assurer de la conformité des appareils de chauffage à gaz et des détecteurs de CO, aux exigences de sécurité dans ce domaine, lesquels ont démontré "la non-conformité de ces appareils". Selon le ministère, les résultats des essais réalisés sur l'appareil de chauffage de la marque Maxwell, modèle Max RGD10ND, ont démontré sa non-conformité aux dispositions de l'arrêté interministériel du 31 janvier 2016, relatif au règlement technique fixant les exigences de sécurité des appareils à gaz combustible.

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations annonce le retrait immédiat du marché de ces appareils, appelant les consommateurs détenus de ces appareils à cesser immédiatement de les utiliser", conclut le communiqué.

## PÉTROLE

### Possible prolongation de la réduction volontaire de l'Algérie au-delà de mars (Arkab)

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a évoqué mercredi à Alger, la possibilité de prolonger la réduction volontaire et supplémentaire de la production algérienne de pétrole brut, au-delà de mars 2024, "en cas de nécessité", afin d'atténuer les volatilités sur le marché international.

"L'OPEP et ses partenaires de la Déclaration de Coopération demeurent extrêmement vigilants et attentifs à l'évolution des fondamentaux du marché pétrolier à court terme.

En cas de nécessité, il n'est pas exclu la possibilité d'une prolongation des réductions volontaires au-delà du premier trimestre 2024", a souligné M. Arkab cité dans un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

De même, des mesures additionnelles pourraient être envisagées si elles s'avèrent nécessaires afin d'assurer une stabilisation durable du marché pétrolier", a ajouté-t-il.

L'Algérie avait décidé jeudi dernier de procéder à une



réduction volontaire et supplémentaire de sa production de pétrole brut, soit une diminution de 51.000 barils par jour, pour la période allant du 1er jan-

vier au 31 mars 2024. "Cette mesure, adoptée de manière préventive et en concertation avec plusieurs membres de l'OPEP+, vise à réguler le mar-

ché pétrolier international sur ses fondamentaux intrinsèques plutôt que de le soumettre aux fluctuations irrationnelles des spéculateurs, responsables de la volatilité accrue et de l'instabilité observées", explique le ministre.

M. Arkab a fait savoir, à ce propos, que toutes les mesures nécessaires ont été prises avec l'Agence de valorisation des Hydrocarbures (Alnaf), la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et ses partenaires.

L'objectif de ces actions est de garantir que l'Algérie respecte intégralement son engagement à réduire volontairement sa production tout au long du premier trimestre prochain, souligne la même source.

## INAPI

### Dépôt de plus de 1.500 demandes de brevets d'invention depuis le début de 2023

Pas moins de 1.530 demandes de brevets d'invention ont été déposées, depuis le début de l'année en cours, par des étudiants et chercheurs indépendants et d'innovateurs du pays auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), a-t-on appris, jeudi à Mascara, du Directeur général de cette instance.

Abdelhafid Belmehdi a indiqué à l'APS en marge du Salon national de l'innovation, qui a pris fin jeudi soir à l'université Mustapha Stambouli de Mascara, que 1.530 demandes de brevets d'invention ont été déposées auprès de l'INAPI par des étudiants universitaires, des chercheurs indépendants et d'innovateurs au niveau national, depuis le début de l'année à ce jour.

Il a ajouté que 50 % des demandes de brevets, enregistrées depuis le début de cette année, ont été déposées par des établissements universitaires et des centres de recherche, notant que l'université de M'sila occupe la première place en termes de nombre de demandes de brevets, suivie par l'université de Biskra", puis l'université de Sidi Bel Abbès. Le même responsable a souligné

que le nombre de demandes d'obtention de brevets déposées auprès de son instance a enregistré une "augmentation significative" au cours de cette année par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle 654 demandes ont été enregistrées, attribuant cela à "la disponibilité d'un climat approprié pour la recherche scientifique dans notre pays, à travers l'instruction du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique N 12/23 sur les certificats de startups et des brevets d'innovation, qui a donné une impulsion à la recherche scientifique".

Par ailleurs, M. Belmehdi a révélé que l'INAPI a contribué, au cours de cette année, à la création de 122 centres d'appui à la technologie et à l'innovation au niveau des universités du pays, ce qui donnera une forte impulsion aux domaines de l'innovation et l'industrie.

L'INAPI a élaboré pour l'année prochaine des programmes de mise en œuvre en collaboration avec le bureau externe de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, qui com-

porte plusieurs activités scientifiques dans le domaine de la promotion des projets innovants et la recherche scientifique, dont des sessions de formation, la tenue d'expositions, la programmation de journées d'étude et de colloques.

Par ailleurs, le président de la promotion des innovations à l'INAPI Ziane Youcef a annoncé à l'APS que ce salon national de l'innovation a drainé, deux jours durant, plus de 4.000 visiteurs, la plupart des étudiants en fin d'études et porteurs de projets innovants, des chercheurs des unités de recherche dans les technologies et les sciences appliquées de l'université de Mascara.

La journée de clôture de cette manifestation a permis d'honorer des participants au salon et des chercheurs de projets innovants. Ce salon, organisé par l'INAPI en coordination avec l'université de Mascara et le bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, à l'occasion de la Journée Nationale de l'Innovation, a vu la participation de 120 étudiants, des professeurs d'université et des chercheurs de 21 universités du pays.

## HABITAT

### Plus de 8.600 logements transférés à des promoteurs publics

Plus de 8.600 unités de logement relevant de promoteurs immobiliers privés en difficulté ont été transférées à des promoteurs publics pour parachever leur réalisation, a fait savoir, jeudi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi.

Le chiffre a été avancé lors d'une plénière du Conseil de la nation dédiée aux questions orales, présidée par M. Ahmed Kherchi, vice-président de la Haute chambre du Parlement en présence de membres du Gouvernement.

À ce propos, le ministre a fait état de 173 promoteurs exclus pour non-parachevement de leurs projets d'habitat, précisant que les travaux de réalisation de 12.638 logements au niveau national étaient à l'arrêté.

M. Belaribi a rappelé que la réalisation de 8.647 logements, soit 70 % du total des projets, a été confiée à des promoteurs publics, notamment l'Office de la promotion et de la gestion immobilière (OPGI) et l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement

(AADL). La loi en vigueur relative au logement public aidé (LPA) donne pouvoir aux autorités locales de sélectionner les promoteurs immobiliers pour la réalisation des projets, à remplacer ceux qui manquent à leurs engagements et à établir les listes.

Répondant à une question du sénateur, Mohamed Rebah (FLN) concernant les mesures prises pour le parachèvement des projets accordés aux promoteurs privés en difficulté, le ministre a expliqué que ses services suivent de près la situation des projets d'habitation et évaluent l'état d'avancement à l'échelle nationale.

Les services du ministère de l'Habitat contactent les walis pour prendre les mesures nécessaires contre les promoteurs qui ne respectent pas les conditions prévues dans le cahier de charge concernant la réalisation ou en cas d'abandon du projet.

Les sanctions peuvent aller jusqu'à résiliation du contrat avec le promoteur, explique M. Belaribi. Les services du minis-

tère de l'Habitat ont recensé 393 promoteurs immobiliers déficitaires, ce qui explique le retard accusé dans la réalisation de 32.176 logements, a affirmé M. Belaribi, soulignant l'envoi de 439 mises en demeure (première et deuxième fois) et l'exclusion de 173 promoteurs au moment où 92 autres sont poursuivis en justice. Un total de 64 dossiers sont actuellement au niveau du domaine privé de l'Etat, a-t-il ajouté.

Répondant à la question du député, Mouloud Mebarek Falouti du Rassemblement national démocratique (RND), au sujet des mesures prises par les services du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville pour assurer la poursuite de l'activité des commerçants à l'issue de la fermeture de leurs locaux au quartier italien dans la wilaya de Skikda, M. Belaribi a souligné que la décision d'évacuation a été prise suite à l'effondrement de certains commerces et le classement d'autres dans la catégorie rouge par l'Organisme national de contrôle technique des constructions (CTC), car

constituant un danger pour les citoyens. Il a rappelé, dans ce contexte, les arriérés de loyer des commerces cumulés auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

A la question du député Mihoub Douha (RND) sur les solutions proposées pour répondre à la forte demande de scolarisation au niveau des nouvelles cités ne disposant pas d'établissements scolaires, le ministre a indiqué que plus de 1,2 million de logements ont été distribués durant la période 2020-2023 à l'échelle nationale, contre 478 équipements publics, ajoutant que ses services veillent à ce que les nouvelles agglomérations disposent de toutes les commodités nécessaires y compris scolaires.

Dans la wilaya de M'sila, objet de la question du député, le ministre a indiqué que 16 structures éducatives ont été enregistrées sur un total de 199 établissements prévus à l'échelle nationale au titre de l'année 2024 dans le but de réduire la surcharge enregistrée.

## PÉTROLE

### Le Brent à plus de 75 dollars

Les cours du brut rebondissaient légèrement vendredi où le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, prenait 1,61% à 75,24 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en janvier, gagnait 1,59% à 70,44 dollars, remontant au-dessus des 70 dollars le baril. Le léger rebond du pétrole intervient après une rencontre en tête-à-tête à Ryad entre le président russe Vladimir Poutine et le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane.

Ils ont souligné l'importance de la coopération en matière d'énergie et la nécessité pour tous les pays d'adhérer à l'accord de l'Opep+, de manière à servir les intérêts des producteurs et



des consommateurs et à soutenir la croissance de l'économie mondiale", selon un communiqué commun publié jeudi.

## EUROPE

### Les Bourses européennes terminent en hausse

Les Bourses européennes ont terminé dans le vert vendredi, raviées par les derniers chiffres du marché de l'emploi américain, qui écartent l'hypothèse d'une récession aux Etats-Unis. La

Bourse de Paris a pris 1,32%, alors que Francfort a terminé à 16.759,22 points (+0,78%), un nouveau record, au moment où Londres a progressé de 0,57% et Milan de 0,94%. En revanche

sur le marché obligataire, les rendements souverains remontent car une activité économique américaine solide risque de retarder les baisses de taux de la Réserve fédérale (Fed).

## MONNAIES

### Le dollar en hausse face à l'euro et à la livre

Le dollar accélérera ses gains vendredi face à la majorité des autres grandes devises, le marché de l'emploi se montrant bien plus solide qu'attendu en novembre aux Etats-Unis, dissipant les spéculations autour d'une baisse des taux imminente de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Vers 15H00 GMT (16H00 à Alger), le dollar prenait 0,34% à 1,0757 dollar pour un euro, et montait de 0,47% face à la livre

à 1,2535 dollar pour une livre. Le rapport sur l'emploi aux Etats-Unis pour novembre "a dépassé les attentes", commentent des analystes.

Quelque 199.000 emplois ont été créés le mois dernier, en hausse par rapport aux 150.000 d'octobre, selon les chiffres publiés vendredi par le département américain du Travail. C'est aussi plus que les 175.000 créations d'emplois qui étaient attendues, selon le consensus de Briefing.com.

"Les marchés ont réagi comme on pouvait s'y attendre (...) le dollar et les rendements obligataires augmentant de manière générale", relèvent des experts.

"Bien que la croissance de l'emploi soit en baisse par rapport à l'année dernière, elle résiste remarquablement bien face à une situation économique difficile et au ralentissement de la croissance mondiale", poursuivent-ils.

Ces données devraient

"tempérer toute discussion sur des réductions de taux au cours du premier semestre de 2024" au sein de la Réserve fédérale américaine (Fed), expliquent les analystes.

Ce rapport sur l'emploi, "plus solide que prévu", est d'autant plus surprenant "compte tenu des indications globalement plus faibles que nous avons reçues en début de semaine de la part d'autres indicateurs du marché de l'emploi", rappellent-ils.

## BLÉ

### Les prévisions de production mondiale légèrement en hausse (USDA)

L'estimation de production mondiale de blé a été légèrement relevée par le ministère américain de l'agriculture (USDA) du fait d'une hausse des récoltes prévues en Australie et au Canada.

Selon le rapport mensuel Wasde de l'USDA sur la demande et production de céréales dans le monde publié vendredi, la récolte mondiale de blé devrait se monter à 783,01 millions de tonnes pour la campagne agricole de 2023-2024, soit plus d'un million de plus que lors de la précédente estimation.

Cette hausse est notamment due à une meilleure récolte prévue en Australie (+1 million de tonnes) et au Canada (+1 million également) qui a compensé une baisse prévue de la production brésilienne (-1 million). Les

cours du blé baissaient à Chicago, le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en décembre, le plus échangé, se situant à 6,1850 dollars, en repli de 1,20% vers 17H40.

Pour le maïs, la prévision du ministère américain est une hausse de la production mondiale à 1.222,07 millions de tonnes contre 1.220,79 millions évalués en novembre.

L'estimation a été relevée pour l'Ukraine d'un million de tonnes portant la production attendue du grain jaune à 30,50 millions de tonnes.

L'Ukraine devrait pouvoir exporter un peu plus que prévu précédemment avec 21 millions de tonnes destinées aux marchés extérieurs, un million de plus qu'en novembre. Les Etats-Unis vont

aussi exporter davantage de maïs (53,34 millions de tonnes au lieu de 52,71 millions), le ministère remarquant notamment les nombreux achats récents de la Chine. Le Mexique en revanche voit sa production flétrir d'un million de tonnes à 25,50 millions.

Pour le soja, la production mondiale devrait se situer à 398,88 millions de tonnes, en déca des 400,42 millions de tonnes prévu précédemment.

Ce repli est essentiellement dû au recul de la production au Brésil, premier producteur mondial de l'oléagineux, tombant à 161 millions de tonnes contre 163 millions estimé le mois d'avant.

Le Brésil entend toutefois en exporter davantage, soit 99,50 millions de tonnes contre 97,50 millions auparavant.

## ZIMBABWE

### Le FMI prêt à soutenir le pays dans l'apurement de sa dette

Le Fonds monétaire international (FMI) a réitéré sa volonté de soutenir le Zimbabwe dans la mise en œuvre d'un programme contrôlé par le personnel (SMP) qui pourrait ouvrir la voie à l'apurement des arriérés et à la restructuration de la dette dans le pays.

"Le FMI est prêt à soutenir le Zimbabwe dès que les autorités seront prêtes", a déclaré jeudi la directrice du département de la communication du FMI, Julie Kozak, lors de la dernière réunion d'information de l'année du FMI à Washington.

En juin dernier, les autorités zimbabwéennes ont officiellement demandé au FMI de leur accorder un SMP, dans le cadre d'une feuille de route pour l'apurement des arriérés

et le règlement de la dette qu'elles ont convenue avec les créanciers multilatéraux et bilatéraux au début de l'année. Cette feuille de route, si elle est mise en œuvre avec succès, devrait aider le Zimbabwe à apurer sa dette à l'égard des créanciers bilatéraux et multilatéraux et à débloquer de nouveaux fonds auprès des bailleurs de fonds internationaux.

"Un plan de gestion de la dette contribuerait à rétablir durablement la stabilité macroéconomique au Zimbabwe."

Grâce à un engagement politique fort et à sa mise en œuvre, le SMP contribuerait à stabiliser l'économie et à revitaliser la croissance.

Il permettrait également d'établir un bilan de la mise en

œuvre des politiques et des réformes, ce qui pourrait ouvrir la voie à l'apurement des arriérés et à la restructuration de la dette au Zimbabwe", a expliqué Mme Kozak.

La semaine dernière, le président zimbabwéen, le

rencontré le directeur du FMI chargé du département Afrique, Abebe Aemro Selassie, et le directeur national de la Banque mondiale pour le Zimbabwe, Nathan Belete, afin de discuter d'un éventuel soutien de la part des deux institutions.

## VENEZUELA

### Ralentissement de l'inflation à 3,2% en novembre

Le Venezuela, a enregistré en novembre un taux d'inflation à 3,2%, un ralentissement par rapport à octobre, selon la Banque centrale du Venezuela (BCV).

"La variation de l'indice des prix à la consommation pour le mois de novembre de cette année 2023 est la plus faible observée pour un mois de novembre depuis 2012", a indiqué la BCV. L'inflation en novembre a ralenti par rapport au mois d'octobre où elle s'élevait à 5,9%.

La BCV n'a pas précisé le taux d'inflation en glissement

## ETATS UNIS

### Baisse du taux de chômage à 3,7% en novembre

Le taux de chômage aux Etats-Unis est reparti à la baisse en mois de novembre, à 3,7%, revenant à son plus bas depuis le mois juillet, selon les chiffres publiés vendredi par le département du Travail.

Le taux du chômage avait pourtant enregistré une hausse en mois d'octobre pour atteindre 3,9%.

Pour sa part, la création d'emplois a connu une hausse, le mois dernier, pour avoisiner les 199.000 emplois créés, en hausse par rapport aux 150.000 d'octobre, selon les chiffres de la même source.

Cette hausse pourrait toutefois être en partie due à la reprise du travail chez les constructeurs automobiles, après une grève historique de six semaines, relèvent des analystes. Toutefois, un ralentissement de l'emploi est attendu, pour espérer voir la hausse des prix revenir à un niveau acceptable.

C'est ce que la banque centrale américaine (Fed) veut atteindre, en relevant progressivement ses taux d'intérêt depuis mars 2022, pour faire ralentir l'activité économique. Sa prochaine réunion aura lieu mardi et mercredi, et un maintien des taux à leur niveau actuel, pour la troisième fois d'affilée, est majoritairement attendu. Les chiffres de l'emploi de novembre ne changent pas les perspectives pour la Fed, à quelques jours de la réunion, estiment des experts. Le président de la Fed, Jerome Powell, avait pourtant averti les marchés le 1er décembre, qu'il est trop tôt pour anticiper une baisse des taux d'intérêt, et que la banque centrale se tient même prête à les relever encore si nécessaire face à l'inflation. "Bien que des chiffres d'inflation plus faibles ces derniers mois soient les bienvenus, ces progrès doivent se poursuivre si nous voulons atteindre notre objectif de 2%", avait-il commenté.

"La situation de l'emploi semble toujours excellente et l'inflation diminue très rapidement.

Et c'est exactement ce que nous avons promis et que nous voulons qu'il se produise", avait dit de son côté, le même jour, le président de la Fed de Chicago, Austan Goolsbee.

## CHINE

### Baisse de 3% de l'indice des prix à la production en novembre

L'indice des prix à la production (IPP) de la Chine, qui mesure les coûts des marchandises à la sortie de l'usine, a baissé de 3% en glissement annuel en novembre, a indiqué samedi le Bureau d'Etat chinois des statistiques (BES). En base mensuelle, l'IPP en novembre a reculé de 0,3% par rapport à celui d'octobre. Il était resté inchangé en octobre par rapport à septembre, selon les données. "En raison des facteurs tels que le recul des prix internationaux du pétrole et la faible demande du marché pour certains produits industriels, l'IPP du pays en base mensuelle est passé d'une stagnation en octobre à une diminution en novembre, alors que le déclin de l'IPP s'est également accentué en novembre sur un an", a déclaré Dong Lijuan, statisticienne du BES. Les prix des moyens de production ont diminué de 0,3% sur un mois, contribuant à hauteur de 0,24 point de pourcentage au recul global mensuel de l'IPP en novembre, montrent les données du BES.

En termes de prix à la production pour les principales industries, les prix pour l'industrie de l'extraction du pétrole et du gaz ont reculé de 2,8% en glissement mensuel en novembre, les prix pour l'industrie minière des métaux non ferreux ont baissé de 0,5%, tandis que les prix pour l'agriculture et l'industrie alimentaire secondaire ont chuté de 0,8%, d'après les données. Parallèlement, les prix pour l'industrie minière des métaux ferreux ont progressé de 1,8%, alors que les prix pour la production et l'approvisionnement de gaz ont grimpé de 1,4% en base mensuelle, selon les données. L'IPP moyen au cours des onze premiers mois de 2023 a diminué de 3,4% en glissement annuel, indiquent également la même source.

En termes de prix à la production pour les principales industries, les prix pour l'industrie de l'extraction du pétrole et du gaz ont reculé de 2,8% en glissement mensuel en novembre, les prix pour l'industrie minière des métaux non ferreux ont baissé de 0,5%, tandis que les prix pour l'agriculture et l'industrie alimentaire secondaire ont chuté de 0,8%, d'après les données. Parallèlement, les prix pour l'industrie minière des métaux ferreux ont progressé de 1,8%, alors que les prix pour la production et l'approvisionnement de gaz ont grimpé de 1,4% en base mensuelle, selon les données. L'IPP moyen au cours des onze premiers mois de 2023 a diminué de 3,4% en glissement annuel. L'Observatoire vénézuélien des finances (OVF), un organisme indépendant, a estimé l'inflation en novembre à 1,8%, en dessous du taux officiel, et l'inflation en glissement annuel à 286%. Le Venezuela a clôturé l'année 2022 avec un taux d'inflation de 234%.

Ce chiffre représente un ralentissement significatif par rapport aux 686,4% enregistrés en 2021, lorsque le pays est sorti de quatre années d'hyperinflation.

## 5<sup>ÈME</sup> BIVOUAC NATIONAL À CONSTANTINE Près de 1.500 participants de 43 wilayas

La cinquième édition du bivouac national s'est ouverte jeudi à Constantine avec la participation de près de 1.500 adeptes des randonnées et camping en montagne venus de 43 wilayas du pays. Le wali, Abdelkhalak Sayouda a donné au stade chahid Hamlaoui le coup de départ de la caravane constituée de 22 cars de plusieurs wilayas en direction de la forêt Dhraa Naga dans la région d'El Meridj dans la commune d'El Khouba.

Il s'est enquis des conditions mises en place pour le déroulement de la manifestation et a insisté sur l'accompagnement de toutes les activités programmées.

Arrivés sur le site du bivouac, les participants, associations et organismes concernés ont entamé une opération de mise en terre de 2.400 plants d'arbre étaillée sur les trois jours de la manifestation.

Selon le directeur local de la jeunesse et des sports, Ahcen Laadjadji, ce bivouac s'inscrit dans le cadre de la célébration des manifestations du 11 décembre 1960 et la journée internationale de la montagne (11 décembre) et vise à relancer l'écotourisme dans la wilaya qui suscite de plus en plus l'engouement des jeunes d'où les facilités accordées par les autorités locales aux jeunes. Amar Beka, président de l'association Fennec de Numidie initiateur de la manifestation, le programme du bivouac de trois jours inclut une randonnée pédestre sur les traces des héros de la révolution vers les sommets des montagnes de la forêt de Dhraa Naga, une vaste opération de reboisement et un bivouac sur plusieurs sites de cette même forêt.

Des formations en secourisme et des initiations au camping en plein air figurent également au programme en plus de plusieurs activités de divertissements et d'échanges entre jeunes participants pour la sensibilisation à la protection de la nature, au bénévolat et la découverte, selon la même source. Cette cinquième édition du bivouac national à Constantine est organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports sous le slogan « le tourisme vert pour la préservation de l'environnement », a-t-on noté.

## DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE Lancement prochain de la fabrication en Algérie

Le P-d-g du groupe Sonelgaz, Mourad Adjali, a indiqué jeudi à Sétif "qu'il sera procédé prochainement à la fabrication d'équipements détecteurs de monoxyde de carbone en Algérie au niveau de l'usine de la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale de ce groupe".

S'exprimant en marge d'une opération d'installation de deux (2) détecteurs de monoxyde de carbone au domicile d'un citoyen situé au centre-ville de Sétif comme échantillon qui sera généralisé", M. Adjali a indiqué que "cet équipement sera fabriqué en Algérie à partir du mois de janvier prochain".

Le P-d-g du Groupe Sonelgaz qui était accompagné du chef de l'exécutif local, Mustapha Limani a rappelé que "l'opé-

## CONSEIL DE LA NATION

### Participation à une table ronde sur la lutte contre les violences faites aux femmes

Le Conseil de la nation a participé, jeudi par visioconférence, à une table ronde sur "La Déclaration arabe pour la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles", organisée par l'Union des femmes parlementaires pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

L'expérience pionnière de l'Algérie en matière d'autonomisation de la femme et de promotion de ses droits a été présentée à l'occasion. Le Conseil de la nation a indiqué, dans un communiqué que la sénatrice Fayrouz Bouhouita Kermache avait participé à cette table ronde dans le cadre de la "Campagne des 16 jours pour la lutte contre la violence fondée sur le genre social" lancée par la Ligue arabe.



A cette occasion, la représentante du Conseil de la nation a présenté "l'expé-

rience pionnière de l'Algérie en matière d'autonomisation des femmes, de promotion de leurs droits et de protection contre toutes formes de violence et d'exploitation".

Elle a, également, évoqué "les mesures prévues par le système législatif national pour imposer la protection juridique des femmes, consacrer l'égalité entre les sexes et renforcer la participation des femmes et leur intégration dans différents domaines de la vie politique, économique et sociale".

## HANDICAPÉS

### Appel à la révision de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées

Les participants aux travaux d'une rencontre de sensibilisation organisée, mercredi à Alger, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, ont appelé à réviser la loi relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, en associant les différents acteurs concernés.

Lors de cette rencontre, organisée à l'initiative de la bibliothèque du Palais de la culture Mouïdi-Zakaria, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre), les participants ont appelé à réviser la loi relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques (loi 02-09), qui remonte à 2002, souli-

gnant la nécessité d'associer les associations et organisations concernées à l'enrichissement du texte pour assurer une "prise en charge optimale" des préoccupations de cette catégorie, lui garantir une protection sociale suffisante et renforcer son droit à l'insertion.

Dans ce cadre, le secrétaire général de l'Organisation nationale des aveugles algériens (ONAA), Farid Arouat, a appelé à "associer l'organisation et les autres acteurs de la société civile concernés par cette catégorie au projet de révision de la loi", en tant que "force de propositions".

Il a, par ailleurs, relevé "l'importance pour les personnes aux besoins spéci-

fiques de bénéficier de l'allocation sous forme d'indemnisation pour incapacité et non comme une aide sociale", jugeant impératif de "développer les textes législatifs pour couvrir les différents aspects de la prise en charge de cette catégorie".

De son côté, Djamel Messafar, membre de l'ONAA, a mis en avant "le rôle des acteurs de la société civile dans la prise en charge et l'accompagnement social, sanitaire et éducatif de cette catégorie de la société", évoquant à titre d'exemple l'accessibilité aux infrastructures économiques, culturelles, sportives et administratives à travers l'aménagement de passages dédiés aux personnes aux besoins spécifiques.

## BECHAR

### Mise en échec d'opérations de contrebande d'importantes quantités de stupéfiants et de psychotropes à (Douanes)

Les agents des douanes algériennes à Bechar ont mis en échec, en coordination avec les différents corps de sécurité, des opérations de contrebande de plus de 1.500 kg de kif traité et plus de 58.000 gélules psychotropes, avec l'arrestation de huit (8) individus déterrés devant les juridictions compétentes, a indiqué, samedi, un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD).

"Dans le cadre de la coordination opérationnelle entre les brigades douanières et les différents corps de sécurité, les agents des douanes algériennes, dans le territoire de compétence de la Direction régionale des Douanes à Bechar, ont mis en échec, dans sept (7) opérations distinctes, des opérations de contrebande de plus de 1.500 kg et 105 g de kif traité et plus de 58.783 gélules psychotropes de type Pregabalin 300 mg", selon la même source.

Il a également été procédé à la saisie des moyens de transport utilisés dans le trafic, à savoir



quatre (4) véhicules touristiques, un camion et deux (2) ânes, avec l'arrestation de huit (8) individus déterrés devant les juridictions compétentes, note le communiqué.

Ces opérations consacrent "la pleine mobilisation des agents du corps des douanes algériennes dans le cadre de l'accomplissement des missions de protection

qui leur sont conférées, et témoignent de l'étroite coordination établie entre les corps sécuritaires de l'Etat dans la lutte contre le trafic, toutes formes confondues, et contre le crime organisé transfrontalier, et ce pour la préservation de la sécurité et de l'ordre publics ainsi que la protection de la santé publique et la paix sociale", conclut le communiqué.

## ALGER

### Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage d'usines

La section de recherches de la Gendarmerie nationale (GN) de Bir Mourad Raïs ont procédé, en coordination avec la brigade de la GN de Oued Smar (Algier), au démantèlement d'un dangereux réseau spécialisé dans le cambriolage d'usines, avec la récupération d'une somme d'argent et la saisie des moyens utilisés par les cambrioleurs, indique vendredi un communiqué des services de la GN. L'affaire a été enclenchée suite à des informations parvenues au centre des opérations au Groupement, faisant état "d'un cambriolage commis par un groupe d'individus cagoulés et munis d'armes", précise la même source. L'intervention rapide des éléments de la GN a permis "l'arrestation en flagrant délit de 3 individus portant des cagoules et des gants et munis de moyens utilisés pour forcer les portes et commettre le cambriolage, outre la saisie d'une somme d'argent de 11 millions de centimes, 4 pneus, 4 batteries et d'autres objets utilisés dans le vol", souligne le communiqué. Après une enquête approfondie et l'exploitation des enregistrements (caméras et vidéos) récupérés auprès des victimes, les éléments de la GN ont procédé, sous la supervision du Procureur de la République, territorialement compétent, à l'arrestation de tous les membres du réseau, au nombre de 6, avec la saisie de deux (02) véhicules et d'un motocycle utilisés dans les opérations de vol. Ils ont également réussi à résoudre plusieurs autres affaires similaires enregistrées récemment impliquant les membres de cette bande au niveau du territoire de compétence du Groupement territorial de la GN. Après achèvement des procédures légales, les mis en cause seront déterrés devant les juridictions compétentes pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime de vol avec circonstances aggravantes d'utilisation d'armes et d'un véhicule, de violence, de menace, d'escalade et d'effraction, conclut le communiqué.

## INONDATIONS EN AFRIQUE DE L'EST

**"Le pire est encore à venir", avertit le PAM**

Des inondations dévastatrices menacent d'aggraver l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Est alors que de fortes pluies s'abattent sur une région qui, il y a moins d'un an, était en proie à la sécheresse, a mis en garde jeudi le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies.

"L'Afrique de l'Est est frappée par les extrêmes du changement climatique - de l'absence d'eau à l'excès d'eau, c'est la catastrophe. Alors que de nouvelles pluies sont prévues, je crains que le pire ne soit encore à venir", a déclaré Michael Dunford, directeur régional du PAM pour l'Afrique de l'Est.

Depuis le début des pluies d'octobre-décembre, des précipitations supérieures de 140% à la moyenne ont détruit des biens, des infrastructures et des cultures, et emporté le bétail. Des dizaines de personnes ont également perdu la vie. Près de 3 millions de personnes ont



été touchées, dont plus de 1,2 million ont dû quitter leur domicile, alerte le PAM. Selon l'agence onusienne, la

Somalie, l'Ethiopie et le Kenya sont les pays plus touchés par cette crise, suivis de près par le Soudan, le Sou-

dan du Sud, le Burundi et l'Ouganda. "Malheureusement, les pluies devraient persister jusqu'au début de l'année 2024". Le directeur régional du PAM a rappelé qu'il est "particulièrement important que les pays développés prennent des mesures pour aider des pays comme la Somalie et l'Ethiopie, qui paient de manière disproportionnée le prix fort de la crise climatique".

"Nous devons rompre le cycle sans fin des crises et réagir par une action climatique axée sur la préparation et la protection avant que les chocs prévisibles ne frappent", a conclu M. Dunford.

### MINE EFFONDREÉE EN ZAMBIE

#### Le gouvernement appelle à garder espoir

Le gouvernement zambien a demandé vendredi aux familles de la trentaine de mineurs recherchés après l'effondrement d'une mine de cuivre il y a une semaine de garder espoir, en s'engageant à poursuivre les recherches jusqu'au bout.

Le site minier de ce pays d'Afrique australe s'était effondré après avoir été envahi vendredi 1er décembre par une coulée de boue provoquée par des pluies torrentielles qui balayent la région ces dernières semaines. "Je demande à la nation et aux familles concernées de garder espoir", a déclaré au parlement la vice-présidente zambienne Mutale Nalumango, alors qu'un survivant a été extrait des décombres en début de semaine. "Le gouvernement fait tout son possible pour secourir les mineurs coincés" et les opérations se poursuivront jusqu'à ce qu'ils soient tous retrouvés", a-t-elle ajouté.

Cet accident minier pourrait devenir l'un des pires de l'histoire de la Zambie,

## MEXIQUE

**11 morts lors d'un affrontement entre villageois et membres présumés**

Au moins 11 personnes ont été tuées vendredi dans une ville du centre du Mexique, ont déclaré les autorités, lors d'un affrontement violent entre des villageois et des criminels qui cherchaient à les racketter, selon les médias locaux.

Au cours des violents heurts, qui se sont déroulés dans la municipalité de Texcaltitlan (Etat de Mexico), "un groupe de huit personnes a été tué, vraisemblablement dans le cadre d'activités criminelles, ainsi que trois habitants de la localité", a précisé le secrétariat à la sé-

curité de l'Etat dans un communiqué. D'après la presse mexicaine, les criminels seraient des membres du groupe criminel La Familia Michoacana, qui se sont rendus dans un village agricole de Texcaltitlan pour extorquer de l'argent aux habitants. Ces derniers se sont organisés pour venir à leur rencontre et les affronter. Une vidéo relayée par plusieurs médias locaux montre le moment précédent l'affrontement, lorsqu'une cinquantaine de villageois sont rassemblés sur un terrain de sport et inventivent une di-

zaine de personnes armées de fusils d'assaut. Soudain, des coups de feu retentissent, certaines personnes tombent et les villageois se ruent sur les criminels, les frappant à coups de poings, de bâtons et apparemment de couteaux.

Depuis le lancement d'une offensive militaire anti-drogue controversée en 2006, le taux de meurtres du pays a triplé pour atteindre 25 pour 100.000 habitants.

Le Mexique a enregistré plus de 420.000 meurtres depuis le lancement de cette offensive militaire.

## BRÉSIL

**La déforestation en Amazonie, à un minimum historique pour un mois de novembre**

La déforestation en Amazonie brésilienne est tombée à son niveau le plus bas pour un mois de novembre depuis le début des relevés en 2015, rapportent des médias, citant les données officielles publiées vendredi.

Quelque 20,1 km<sup>2</sup> de la plus grande forêt tropicale de la planète ont été détruits en novembre, un relevé mensuel historiquement au plus bas et une baisse de 64% par rapport au même mois l'an passé (554,66 km<sup>2</sup>), selon le système Deter de l'Institut national de recherche spatiale (INPE).

Cette annonce record survient en pleine COP28 sur le climat à Dubaï, où est débattue la préservation de l'Amazonie, facteur clé dans la lutte contre le réchauffement climatique en raison de son rôle dans l'absorption du dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère. Venu à Dubaï, le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva, s'y est félicité que son gouvernement avait "réduit de façon drastique la déforestation en Amazonie", et a réitéré son engagement à l'arrêter complètement d'ici à 2030.

## CANADA

**Ottawa détaille son plan pour plafonner les émissions du secteur pétrolier et gazier**

Le Canada a publié jeudi les détails de son plan visant à plafonner, à partir de 2026, les émissions de son secteur pétrolier et gazier, dont l'échéancier est fortement critiqué par les écologistes.

Quatrième producteur mondial de pétrole, le pays prévoit de réduire d'ici à 2030 les émissions de son secteur le plus polluant de 35 à 38% sous les niveaux de 2019.

L'objectif est toutefois inférieur à ce qui était initialement prévu pour une industrie responsable de près d'un tiers des émissions canadiennes - ce qui n'inclut pas celles liées à la consommation finale de ces hydrocarbures.

"Aucun secteur de l'économie ne devrait être autorisé à



polluer sans qu'une limite ne lui soit imposée", a souligné le ministre de l'Environnement canadien, Steven Guilbeault, avant d'ajouter qu'il souhaitait aussi s'assurer "que le secteur reste concurrentiel dans le marché mondial".

Le gouvernement fédéral va ainsi permettre aux entreprises d'échanger des crédits carbone pour atteindre ces objectifs et il prévoit également "une certaine souplesse", a précisé M. Guilbeault depuis Dubaï où il prend part à la COP28.

## GUYANA

**Cinq morts dans le crash de l'hélicoptère militaire**

Cinq des sept occupants de l'hélicoptère militaire du Guyana disparu mercredi près du Venezuela sont décédés lors de son crash dont les raisons sont encore inconnues, a annoncé jeudi le président Irfaan Ali. Le chef de l'Etat évoque "la perte tragique de certains de nos meilleurs hommes" et cite les noms des cinq morts sur son compte Instagram. L'armée, qui la veille avait indiqué n'avoir "aucune information", a ouvert une "enquête".

## ITALIE

**Quatre morts dans un incendie survenu dans un hôpital près de Rome**

Quatre personnes ont péri dans un incendie survenu dans un hôpital près de Rome dans la nuit de vendredi à samedi, ont indiqué les pompiers. Le ministre de la Santé Orazio Schillaci a évoqué de son côté une "terrible tragédie" et envoyé ses condoléances aux familles des "quatre personnes âgées qui ont perdu la vie". "Nous espérons que l'enquête permettra de clarifier les causes de l'incendie dans les plus brefs délais", a-t-il ajouté dans un communiqué samedi matin. L'incendie s'est déclaré vendredi soir à l'hôpital San Giovanni Evangelista de Tivoli, à une vingtaine de kilomètres de Rome. "La structure a été évacuée (...) Il y a 4 victimes confirmées", ont indiqué les pompiers.

L'opération de secours a permis l'évacuation de quelque 200 personnes. Les patients admis en soins intensifs ont été transférés vers d'autres hôpitaux de la région tandis que d'autres ont été pris en charge dans le gymnase municipal voisin, a indiqué la municipalité de Tivoli. Selon les médias, le feu a pris dans le sous-sol avant de remonter dans les cuisines et dans les étages supérieurs.

## ALLEMAGNE

**Les conducteurs de trains en grève pour la deuxième fois en un mois (syndicat)**

Le syndicat des conducteurs de trains allemands (GDL) s'est mis en grève pour la deuxième fois en un mois dans tout le pays après l'échec des négociations collectives avec les chemins de fer allemands.

L'arrêt de travail des conducteurs des trains de marchandises des chemins de fer allemands a commencé le 7 décembre à 18h00, heure locale, et à 22h00 sur les trains de voyageurs, selon le syndicat. Alors que la deuxième grève des machinistes en moins d'un mois devrait se terminer ce soir à 22h00, les chemins de fer allemands ont averti les passagers de se préparer aux annulations et aux retards de voyage, car cela affecterait les services de fret et de voyageurs urbains, interurbains et longue distance. GDL a prévenu que si aucun accord n'était trouvé sur ses revendications, les arrêts de travail des machinistes seraient "plus longs et plus intenses" au début de l'année prochaine. Le syndicat avait déjà organisé une grève de 20 heures les 15 et 16 novembre. Il réclame une augmentation mensuelle de 555 euros des salaires des employés des compagnies ferroviaires, notamment des machinistes, et une indemnité pouvant aller jusqu'à 3 mille euros pour lutter contre l'inflation.

APS

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN SANTÉ

**"Le soutien" de l'Etat réaffirmé (ministre)**

Le ministre de la Santé, Abdelhak Sbaihi, a réaffirmé, vendredi à Alger, l'engagement de l'Etat à "soutenir" le développement de la recherche scientifique dans le domaine de la santé, insistant sur la nécessité de créer des unités de recherche au sein des Centres hospitalo-universitaires (CHU).

"Cette année, nous avons doublé le budget destiné à la recherche scientifique et à chaque fois qu'une unité de recherche est créée au niveau des CHU, nous allons la soutenir", a déclaré le ministre à l'ouverture du 7ème congrès national de l'Académie algérienne d'Allergologie et d'Immunité clinique (AAAIC). A ce propos, il a rappelé l'accord conclu entre son département et celui de l'Enseignement supérieur, afin de "mobiliser tous les moyens nécessaires à la création et au développement de ces unités", estimant que "la fonction d'un professeur ne doit pas se limiter à accueillir des patients, mais à faire en permanence de la recherche scientifique".

Plus généralement, il a tenu à "encourager toutes les initiatives scientifiques allant dans le sens de l'amélioration de la qualité des soins du citoyen et du système de santé national".

Abordant, dans ce cadre, le problème des allergies, il a déploré "l'évolution importante de ce phénomène en raison du mode de vie des Algériens", avant de souligner que "la prise en charge des enfants malades en particulier constitue une des préoccupations" de son secteur. Evitant, par ailleurs, la place de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine médical, le ministre s'est montré favorable à cette question s'agissant du diagnostic, considérant, toutefois, "important le contact du médecin avec son patient, chaque patient étant un malade à part". De son côté, le président de l'AAAIC, et par ailleurs Doyen de la faculté de Pharmacie d'Alger, le Pr Réda Djidjik, a fait savoir que durant cette édition, dédiée à l'allergologie à l'ère de la médecine de précision et au polynucléaire "éosinophile", nombre de thématiques importantes y seront abordées. Il s'agit, entre autres, de l'allergie aux médicaments, les maladies allergiques chez l'enfant, l'asthme, les thérapies innovantes en allergologie, etc.

Au terme de la 1ère journée de cette rencontre de 2 jours, une médaille de mérite "Tedjini Heddam" a été décernée au Pr Abdelhamid Aberkane et un caducée d'or "Mohamed Seighir Benlarbey" a été attribué au Pr Mohamed Abbad, en reconnaissance de leur immense apport à la médecine algérienne.

A noter, enfin, la présence à cet événement scientifique du président de l'Agence nationale de Sécurité sanitaire, le Pr Kamal Senhadji, du doyen de la Faculté de Médecine d'Alger, le Pr Merzak Gharbout, de membres du Parlement, de représentants de Sociétés savantes, etc.

## EHU D'ORAN

### Premier Congrès international "numérisation et santé" les 10 et 11 décembre

L'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran organise, les 10 au 11 décembre en cours, le premier Congrès international "numérisation et santé", a-t-on appris des organisateurs. Le Congrès international qui aborde différents thèmes en rapport avec la numérisation du secteur de la Santé, verra la participation d'experts du ministère de la Santé et de spécialistes de différents établissements hospitaliers du pays et de l'étranger, notamment de France, de Suisse et du Canada, a-t-on fait savoir.

La première séance de cette rencontre sera consacrée au plan national pour la numérisation du secteur de la Santé et à l'expérience de l'EHU d'Oran concernant le Dossier Electronique Médical (DEM), a indiqué la même source.

Les conférences sur "La stratégie nationale de la numérisation de la santé en Algérie", et "La numérisation de la santé en Algérie: réalisations et perspectives", seront animées par un représentant du ministère de la Santé. S'agissant des conférences portant sur "Dossier patient électronique à l'EHU: 10 ans d'expérience", "DEM à l'EHU: Hospitalisation", "DEM à l'EHU: La Réanimation", et "Système d'information hospitalier à l'EHU d'Oran", elles seront animées par des spécialistes du même établissement, selon la même source. D'autre part, "L'Evolution du dossier Patient électronique au dossier Santé numérique", "Evaluation des systèmes d'information hospitaliers et de santé", "L'Intérêt du dossier électronique patient dans la recherche clinique", "L'Hôpital connecté", "Parcours clinique de territoire, ville, hôpital" et "Les challenges de l'hôpital numérique" sont, par ailleurs, des thématiques qui seront abordées par des spécialistes d'établissements hospitaliers étrangers.

## LUTTE CONTRE LE CANCER

**Deux établissement hospitaliers algériens désignés "Centre d'excellence" par l'AIEA**

Le Centre de médecine nucléaire relevant du centre hospitalier universitaire (CHU) de Bab el Oued et l'établissement hospitalier spécialisé dans la lutte contre le cancer "Pierre et Marie Curie", ont reçu, jeudi, des attestations de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), les désignant "Centre d'excellence" (ANCHOR) et Centre pivot collaborateur de l'Agence, parmi les 5 premiers centres au monde ayant obtenu cette prestigieuse reconnaissance.



le nom de "Rayons d'espoir" viennent à aider les pays à satisfaire leurs besoins urgents en matière de lutte contre le cancer.

Cette distinction intervient suite à la signature, le 26 septembre dernier, en marge de la 67e session ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA, d'un accord entre l'Algérie et l'Agence qui a fait du CHU de Bab el Oued et du Centre anticancer "Pierre et Marie Curie" à Alger, "parmi les cinq premiers centres au monde à obtenir cette reconnaissance en tant que centre pivot collaborateur de l'AIEA, soit en d'autres termes +Centre d'excellence ANCHOR+", a précisé le même responsable.

Le représentant du ministère a expliqué que la désignation des deux établissements hospitaliers comme "centre pivot collaborateur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Centre d'excellence ANCHOR", s'inscrit dans le cadre de l'initiative mondiale de l'agence connue sous

diothérapie, de médecine nucléaire, d'imagerie diagnostique et de physique médicale, a fait savoir le représentant du ministère de l'Energie, ajoutant que "l'Algérie a affirmé son engagement à faire tout son possible pour contribuer efficacement à cette initiative". Cet engagement s'est traduit concrètement par l'accueil de nombreux stagiaires de pays africains, au sein des services du CHU de Bab el Oued et du Centre "Pierre et Marie Curie", que ce soit pour une formation interne à moyen ou long terme, ainsi que pour une formation en spécialisation médicale universitaire.

Suite à cette "désignation historique", poursuit M. Aouissi, "nous nous engageons à redoubler d'efforts pour respecter les dispositions de l'accord pertinent, notamment en ce qui concerne la formation des stagiaires, l'organisation de sessions d'apprentissage pour les professionnels de la santé, la participation à des projets de recherche coordon-

nés par l'AIEA, la promotion de la communication, la proposition de services d'experts, et l'encadrement des autres centres de traitement par radiothérapie et d'imagerie médicale dans la région africaine".

Cette nouvelle étape de la coopération avec l'AIEA permettra aux deux établissements hospitaliers de "renforcer et d'élargir leurs capacités pour accomplir, efficacement, leurs missions, et promouvoir la qualité des soins, afin de servir de locomotive pour tous les autres centres anti cancer (CAC) à travers le pays", soutient le représentant du ministère.

Le même responsable a indiqué, à cette occasion, que le gouvernement accordait une grande importance à la lutte contre le cancer en en faisant une priorité nationale, rappelant les instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, visant à orienter, prioritairement, l'investissement dans le domaine de l'énergie nucléaire "vers un usage médical, notamment la radiothérapie pour les patients atteints de cancer ou d'autres maladies nécessitant cette technologie".

L'Algérie déploie d'énormes efforts, à cet effet, pour renforcer la lutte contre le cancer, mobilisant, ainsi, des ressources importantes en matière de financement, d'infrastructure, d'équipement et de ressources humaines, d'où ces résultats positifs.

## ORAN

**L'importance de l'ouverture de centres de neurodéveloppement au niveau national (spécialiste)**

La présidente de la Société Algérienne de néonatalogie, Pr Haridi Messaouda-Leila, a plaidé vendredi à Oran, pour l'ouverture au niveau national d'autres centres de neurodéveloppement à l'instar de celui de Baba Hassen

à Alger, pour un meilleur dépistage et prise en charge des pathologie néonatales handicapantes.

Ces structures pourront inéluctablement améliorer le dépistage des pathologies cérébrales chez les nouveaux-nés, et leur prise en charge, a souligné à l'APS la spécialiste également responsable du centre de Baba Hassen, en marge des 7èmes journées internationales de Médecine physique et de réadaptation ouvertes vendredi à Oran.

"Le centre de Baba Hassen est le centre pilote de neurodéveloppement en Algérie, voir même en Afrique, ce qui serait important c'est qu'il soit un centre de référence et de formation pour d'autres structures similaires sur le plan national, afin d'améliorer significativement la prise en charge des pathologies cérébrales des nouveaux-nés", a-t-elle précisé.

Selon elle, la néonatalogie est une véritable spécialité. "C'est une période très courte mais il y a beau coup de problèmes qui peuvent entraîner soit le décès du nouveau né soit son handicap".

Plusieurs interventions ont été animées lors de cette premières journée de cette manifestation scientifique à l'instar de "la rééducation de la paralysie cérébrale" et "la paralysie cérébrale et prématurité", entre autres, ou les spécialistes ont été unanimes à souligner l'importance de la prise en charge plu-

ridisciplinaire des patients principalement en bas âges.

Plus de 400 spécialistes algériens et étrangers prennent part à cette manifestation de trois jours, où des expériences et de nouvelles thérapies en relation avec la médecine physique et la réadaptation, seront présentés, a précisé à l'APS le Pr Khaled Layadi, chef de service de médecine physique et de réadaptation du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) "Docteur Benzerdjeb" d'Oran.

Pas moins de 140 interventions sont prévues durant cette manifestation scientifique de trois jours entre conférences, communications orales, ateliers, tables rondes et e-posters.

Les principaux thèmes qui seront abordés lors de cette manifestation sont essentiellement la neuroréadaptation qui regroupe les AVC, la maladie de parkinson, la sclérose en plaque, la paralysie cérébrale chez l'enfant, et aussi la médecine du sport et le handisport, la scoliose (prise en charge médicale et rééducative et chirurgicale) et les troubles de la vésicosphinctériens.

L'événement est organisé par le service de médecine physique et de réadaptation du CHU d'Oran, et l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en Santé (OHRES) de même établissement, ainsi que la faculté de médecine d'Oran.

## AGGRESSIONS SIONISTES CONTRE GHAZA L'OMS demande un cessez-le-feu "maintenant"

Le système de santé dans la bande de Ghaza ne peut pas se permettre de perdre une seule ambulance ou un lit d'hôpital de plus, a averti vendredi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), demandant l'instauration d'un cessez-le-feu "maintenant".

"La situation devient de plus en plus terrible de jour en jour ... littéralement au-delà de l'imaginable", a déclaré le porte-parole de l'OMS, Christian Lindmeier, devant la presse à Genève.

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a de son côté indiqué jeudi, que seuls 14 des 36 hôpitaux de la bande de Ghaza fonctionnaient encore tant bien que mal.

"(...) nous en sommes là, à un stade où les approvisionnements les plus courants, les plus basiques, ne sont plus accessibles", a souligné M. Lindmeier, ajoutant que l'estimation



de la disponibilité en eau actuellement à Ghaza est "d'un ou deux litres d'eau fraîche par jour, pour tous les usages, pas seulement pour boire".

Les soignants dans la bande de Ghaza n'ont pas

assez d'eau et de nourriture pour continuer à travailler, a déploré M. Lindmeier, regrettant le fait que les patients perdent leur sang sur le sol.

"Cette cruauté doit cesser. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu et nous en avons besoin maintenant", a-t-il déclaré.

Depuis le début des agressions sionistes contre Ghaza, une grande partie de l'enclave palestinienne est devenue un champ de ruines. Selon l'ONU, 80% de la population a été déplacée, subissant des pénuries d'eau, de carburant, de nourriture et de médicaments, outre le risque de maladies contagieuses.

## Les infrastructures de santé complètement détruites à Ghaza (rapportuse onusienne)

La Rapportuse spéciale des Nations unies sur le droit à la santé, Tlaleng Mofokeng, a indiqué jeudi, que les infrastructures de santé dans la bande de Ghaza ont été complètement détruites et que de nombreux professionnels de la santé sont tombés en martyrs en plein exercice de leur métier. Dans un communiqué, la rapportuse onusienne a souligné que l'occupation sioniste "a déclaré une guerre implacable contre le système de santé à Ghaza, après avoir bombardé et détruit des hôpitaux, y compris un hôpital destiné au traitement des enfants". "La pratique de la médecine dans la bande de Ghaza est attaquée, et en

tant que médecins praticiens, je ne peux que comprendre ce que souffrent mes collègues à Ghaza. Ils travaillent pendant que leurs collègues et leurs proches sont attaqués et menacés de mort", a-t-elle déploré. Et d'ajouter : "Nous traversons la période la plus sombre de notre vie en ce qui concerne le droit à la santé". Avant de conclure : "Nous assistons à une guerre honteuse contre les travailleurs de la santé. Arrêtez la guerre contre Ghaza et mettez-y fin maintenant", rappelant qu'"en tant qu'enfant survivant de l'apartheid, je comprends très bien le traumatisme que les enfants et les habitants de Ghaza subissent".

## ROUMANIE

### Une épidémie de rougeole annoncée

Une épidémie de rougeole s'est déclarée en Roumanie, a indiqué mercredi le ministère roumain de la Santé. "En prenant en considération la hausse inquiétante des cas de rougeole aussi bien qu'un grand nombre d'enfants contaminés dans des hôpitaux, le ministère roumain

de la Santé a annoncé une épidémie nationale de rougeole pour assurer la possibilité d'effectuer la vaccination des enfants âgés entre 9 et 11 mois aussi bien que le traitement des enfants non vaccinés", a précisé le ministère.

Actuellement, 2.000 cas de rou-

geole ont été enregistrés en Roumanie. Selon le ministère, 78% des enfants dans le pays ont reçu la première dose du vaccin, et 62%, deux doses. Cependant, ces dix dernières années, le nombre d'enfants contaminés est en baisse en Roumanie.

## ANGLETERRE

### Nouvelle grève de médecins hospitaliers en décembre et janvier

Les "junior doctors" seront en grève pendant neuf jours en décembre et janvier en Angleterre après l'échec de leurs discussions avec le gouvernement sur des revendications salariales, a annoncé mardi leur syndicat.

La grève est prévue du 20 au 23 décembre puis du 3 au 9 janvier, ces six jours d'affilée en début d'année représentant la grève la plus longue dans l'histoire du service pu-

blic de santé britannique, le NHS. La ministre de la Santé, Victoria Atkins a indiqué que le gouvernement "reviendrait immédiatement à la table" des négociations si la grève était annulée et mis en garde contre l'impact du mouvement sur la sécurité des patients.

Les "junior doctors" se sont vu proposer une hausse de 3% en plus de celle de 8,8% en moyenne déjà accordée cet été, mais selon le syndicat

BMA (British Medical Association), ces propositions reviennent toujours à une baisse du pouvoir d'achat pour nombre de médecins. "Ce sera la plus longue grève dans l'histoire du NHS pendant la période la plus chargée et la plus dure de l'année", a réagi Julian Hartley, directeur général de NHS Providers, organisme qui regroupe les centres hospitaliers.

Souffrant de sous-effectifs et de listes d'at-

tente à rallonge, le système de santé britannique a été marqué ces derniers mois par une série de grèves de diverses catégories de personnel, notamment un mouvement inédit chez les infirmières.

Une catégorie de médecins expérimentés, les "consultants", a obtenu récemment une augmentation allant de 6 à 19,6%, sur laquelle les membres du syndicat BMA doivent encore voter.

## COP28

### Appels à des systèmes de santé mondiaux plus forts et plus résilients

Les délégués présents à Dubaï aux Emirats arabes unis, pour la 28e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP28), ont appelé samedi à des systèmes de santé mondiaux plus forts et plus résilients, indispensables pour protéger les populations des effets du changement climatique sur la santé.

Al'approche de la toute première "Journée de la santé" organisée dans le cadre d'une conférence des Nations unies sur le climat, les délégués ont signé une nouvelle déclaration sur le climat et la santé et examiné séparément le rôle que peut jouer la technologie numérique dans l'action en faveur du climat. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est félicitée de cette nouvelle déclaration, qui

vise à accélérer les actions destinées à protéger les populations des effets croissants du climat, notamment en renforçant la collaboration en vue de réduire les émissions et en augmentant le financement des solutions en matière de climat et de santé. S'adressant aux délégués, le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a qualifié de crise "sanit air" la crise climatique, déplorant le fait que "pendant trop longtemps, la santé a été reléguée au second plan dans les discussions sur le climat". Selon l'OMS, la crise climatique est à l'origine des conditions météorologiques extrêmes qui font des victimes dans le monde entier. En outre, les émissions qui réchauffent la planète empoisonnent également l'air respiré. Chaque année, la pollu-

tion de l'air tue quelque sept millions de personnes dans le monde, tandis que des millions de personnes sont exposées chaque année à des phénomènes météorologiques extrêmes, selon l'agence sanitaire mondiale. "Pour réduire les effets du changement climatique sur la santé, il faut que l'ensemble de la société prenne des mesures, notamment pour décarboniser les systèmes énergétiques afin de réduire les émissions d'au moins 43% au cours des sept prochaines années", a-t-on indiqué. De son côté, le ministre émirati de l'Industrie et des Technologies avancées et président de la COP28, Sultan bin Ahmed Al Jaber, a indiqué que les effets du changement climatique "sont déjà à nos portes", rappelant qu'ils sont devenus "l'une des plus grandes

menaces pour la santé humaine au XXIe siècle". Signée samedi par 123 pays, la Déclaration des Emirats arabes unis sur le climat et la santé de la COP28 reconnaît la nécessité pour les gouvernements de protéger les communautés et de préparer les systèmes de santé à affronter les impacts sanitaires liés au climat, tels que les chaleurs extrêmes, la pollution de l'air et les maladies infectieuses.

La déclaration couvre une série de domaines d'action à la croisée du climat et de la santé, y compris la mise en place de systèmes de santé plus résistants au climat et le renforcement de la collaboration intersectorielle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), entre autres.

APS

## TANZANIE

### Quatre personnes mortes du choléra après la déclaration d'une épidémie dans le nord-ouest

Au moins quatre personnes sont mortes du choléra et de nombreuses autres sont tombées malades dans la région de Kagera dans le nord-ouest de la Tanzanie, a rapporté lundi une responsable locale, Fatma Mwassa, commissaire régionale de Kagera, a déclaré lors d'une conférence de presse dans la municipalité de Bukoba que quatre personnes, dont trois appartenant à une même famille, étaient décédées de cette maladie dans le village de Buchurago dans le district de Misseri. La maladie s'est déclarée dans ce village le 29 novembre et quatre autres personnes sont dans un état critique, selon cette responsable. L'épidémie a également été signalée sur l'île de Goziba sur le lac Victoria, a précisé Mme Mwassa, ajoutant que 18 échantillons avaient été collectés pour être testés au laboratoire national de santé. Mme Mwassa a appelé les habitants à prendre des précautions pour se protéger contre la maladie, y compris en s'assurant d'un accès à l'eau potable, à des services d'assainissement adéquats, et aux services d'hygiène essentiels.

## ETATS-UNIS

### Hausse des cas de grippe et de Covid-19

Les cas de grippe et de Covid-19 ont nettement augmenté aux Etats-Unis, en particulier chez les jeunes enfants, rapportent des médias. Un nombre croissant de personnes testées positives à la Covid et admises à l'hôpital avec des symptômes graves. Selon les données, environ 10% des tests de Covid-19 signalés au Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC) se sont révélés positifs au cours de la dernière semaine. Les admissions à l'hôpital pour la Covid ont atteint près de 20.000 au 25 novembre dernier, ce qui représente une augmentation de 10%, selon les données du CDC. Parmi les maladies respiratoires, la Covid continue de provoquer le plus grand nombre d'hospitalisations et de décès, soit environ 15.000 hospitalisations et 1.000 décès par semaine, a signalé la directrice du CDC, Mandy Cohen, Mandy Cohen, citée par les médias. La grippe, a elle augmenté, avec un taux de positivité des tests de 6% au niveau national et 4.268 hospitalisations pour la même période, selon la même source, qui a fait état de décès d'environ 100 personnes, dont huit enfants pour des causes liées à la grippe depuis le début de la saison. Dans un rapport hebdomadaire, le CDC a fait savoir que l'activité grippale saisonnière a continué d'augmenter dans la plupart des régions du pays, notamment dans les régions du centre-sud, du sud-est, des montagnes et de la côte ouest.

## OMS

### Un risque élevé de propagation de l'anthrax en Zambie et dans les pays voisins

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que le risque de propagation de la maladie du charbon (anthrax) en Zambie et à ses alentours est élevé. Dans un bulletin d'information diffusé à Genève, l'OMS a signalé 684 cas possiblement d'anthrax dans le pays dont quatre personnes sont mortes. L'OMS a pointé le caractère "sans précédent" de l'épidémie actuelle qui avait déjà touché neuf des dix provinces du pays. L'épidémie se propage actuellement dans les provinces situées le long des bassins du Zambeze et de ses affluents Kafue et Luangwa. Selon l'OMS, le risque de propagation a augmenté surtout "en raison du déplacement libre d'animaux entre les provinces" et entre la Zambie et ses pays voisins, "notamment l'Angola, le Botswana, la République démocratique du Congo, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, la Tanzanie, l'Ouganda et le Zimbabwe".

La précédente épidémie remonte à 2011 où 511 cas suspects de maladie ont été enregistrés. L'anthrax est une maladie infectieuse particulièrement dangereuse des mammifères, causée par une bactérie. L'agent pathogène, sous forme de spores, reste actif dans le sol pendant de nombreuses années.



## AFRIQUE

**Près de 282 millions de personnes souffrent de sous-alimentation (ONU)**

Près de 282 millions de personnes en Afrique souffrent de sous-alimentation, soit une augmentation de 57 millions de personnes depuis le début de la pandémie de Covid-19, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Dans un communiqué rendu public jeudi à l'occasion du lancement d'un rapport sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le continent, la FAO affirme que "près de 282 millions de personnes en Afrique (environ 20% de la population) souffrent de sous-alimentation, soit une augmentation de 57 millions de personnes depuis le début de la pandémie de

Covid-19". L'Afrique n'est toujours pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition, les objectifs de développement durable d'ici 2030, ainsi que les objectifs de Malabo visant à éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition d'ici 2025", constate, par ailleurs, l'organisation onusienne. Le document de la FAO

appelle les pays "à intensifier leurs efforts en vue de parvenir à un monde sans faim ni malnutrition d'ici 2030". Le rapport sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique a été lancé conjointement par la FAO, la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

## EGYPTE

**Présidentielle: les électeurs aux urnes**

L'Egypte organisera du 10 au 12 décembre une élection présidentielle au cours de laquelle le président Abdel Fattah al-Sisi devrait briguer un troisième mandat. Le silence électoral a commencé vendredi et se poursuivra pen-

dant deux jours, avant le début du processus de vote pour élire le président, dimanche prochain.

Quatre candidats sont en lice pour occuper le siège de président dans la course électorale : l'actuel président,

Abdel Fattah El-Sisi, le chef du Parti républicain du peuple, Hazem Omar, le chef du parti Wafd, Abdel-Sanad Yamama, et le chef du Parti démocratique égyptien, Farid Zahran.

Les élections présidentielles auront lieu en Egypte

les 10, 11 et 12 décembre de neuf heures du matin à neuf heures du soir, heure locale, et le résultat final sera annoncé après la fin du processus de vote et de dépouillement le 18 du même mois.

## SOUDAN

**L'armée soudanaise nie avoir commis des crimes de guerre lors de ses affrontements avec les FSR**

Les Forces armées soudanaises (FAS) ont démenti vendredi avoir commis des crimes de guerre lors de leurs affrontements en cours avec les Forces de soutien rapide (FSR). "Les forces armées sont une armée nationale dotée d'une doctrine militaire solide qui respecte le droit international humanitaire et ne peut pas commettre de crimes de guerre comme la milice rebelle terroriste", a déclaré dans un com-

muniqué Nabil Abdalla, porte-parole des FAS. Le communiqué de l'armée soudanaise fait suite à une déclaration du secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, qui a accusé mercredi tant les FAS que les FSR d'avoir commis des "crimes de guerre".

Le ministère soudanais des Affaires étrangères a exprimé jeudi son rejet des accusations de crimes de guerre portées par les Etats-Unis contre les FAS.

Dans un communiqué, le ministère a indiqué qu'il était surpris par l'accusation contenue dans la déclaration de M. Blinken selon laquelle l'armée soudanaise aurait commis des crimes de guerre, qualifiant cette affirmation de "sans fondement".

Le Soudan est le théâtre d'affrontements meurtriers entre les FAS et les FSR dans la capitale Khartoum et d'autres régions du pays depuis le 15 avril.

## ZIMBABWE

**Début des élections législatives partielles**

Les bureaux de vote au Zimbabwe ont ouvert samedi pour des élections législatives partielles, a annoncé la commission électorale du pays. "Les bureaux de vote ont ouvert à 07H00 (05H00 GMT) dans les secteurs où se tiennent des élections partielles et les électeurs font déjà la queue pour déposer leur bulletin" dans l'urne, a déclaré la commission électorale sur X.

Le pays d'Afrique australe a tenu des élections générales

en août. Le scrutin a offert un second mandat au président Emmerson Mnangagwa, 81 ans, ainsi que 177 sièges sur 280 au Parlement à son parti, la Zanu-PF. Mais deux mois après le scrutin, 14 députés du premier parti d'opposition (Coalition des citoyens pour le changement, CCC) ont été démis.

En octobre, Sengezo Tshabangu, se présentant comme le secrétaire général de la principale formation d'opposi-

sition a demandé la déchéance de 15 députés qui ont quitté le parti. Demande acceptée par le président de l'assemblée, d'où ce scrutin partiel. "Il y a beaucoup de luttes intestines au sein de l'opposition et cela nous a donné l'occasion de participer à cette élection partielle", a déclaré Patrick Chinamasa, trésorier de la Zanu-PF. Cependant, Nelson Chamisa, le chef de l'opposition zimbabwéenne, avait exhorté à rejet-

ter la demande de celui qu'il considère comme "un usurpateur", mais sans succès. Le président du Parlement, membre de la Zanu-PF, a déclaré les sièges vacants auprès de la commission électorale.

Le pouvoir affirme qu'il n'a rien à voir avec cette crise. Le parti du président Emmerson Mnangagwa a ainsi l'occasion d'obtenir sa majorité au Parlement. La justice ayant disqualifié la quasi-totalité des candidats de l'opposition.

**ELECTIONS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**  
**Déploiement de huit experts électoraux de l'UE**

L'Union européenne a annoncé jeudi que sa mission d'observation électorale en République démocratique du Congo prévue pour les scrutins du 20 décembre aura finalement bien lieu, mais sera réduite à huit experts, qui resteront à Kinshasa. "La mission électorale de l'Union européenne, initialement invitée par la République Démocratique du Congo à

observer les élections générales du 20 décembre 2023 dans l'ensemble du pays, a été réduite à une mission d'experts électoraux qui analyseront le processus électoral depuis la capitale congolaise, en accord avec les autorités de la RDC", a indiqué Nabila Massrali, porte-parole du chef de la diplomatie Josep Borrell, dans un communiqué. L'UE avait annoncé le

29 novembre qu'elle annulait sa mission électorale qui devait à terme se composer d'une cinquantaine d'observateurs déployés dans tout le pays, invoquant des raisons "techniques". Selon plusieurs sources, les autorités de la RDC ont refusé que l'UE utilise des équipements satellitaires lors de sa mission, disant craindre une manipulation des résultats.

**La Céni demande un appui logistique pour l'acheminement du matériel électoral**

La commission électorale indépendante en RD Congo, Céni, a demandé un appui logistique des autorités pour finaliser l'acheminement du matériel électoral dans les zones difficiles d'accès. Cette requête a été faite par le président de la Céni, Denis Kadima Kazadi, dans une correspondance adressée au président de la République. "En effet cette période de déploiement du

personnel, du matériel et des équipements destinés au vote coïncide, malheureusement, avec la campagne électorale, le déficit de desserte aérienne et la pénurie de carburant. Par conséquent la capacité de mobilité et d'intervention de la centrale électorale est très réduite", a expliqué Kazadi, ajoutant que "pour parer à cette situation la CENI a urgemment besoin de 4 Antonov

26 et de 10 hélicoptères afin d'être capable de déployer ses cargaisons dans les délais". Relayée sur les réseaux sociaux, cette correspondance n'a pas manqué d'attiser les doutes quant à la capacité de la Céni de tenir les élections dans les délais, soit le 20 décembre, comme elle n'a cessé de l'affirmer. Le 20 décembre, près de 44 millions d'électeurs inscrits, sur une cen-

taine de millions d'habitants, sont appelés à élire leur président, mais aussi à choisir parmi 25 832 candidats aux législatives, 44 110 candidats aux élections provinciales et 31 234 aux municipales. La campagne pour la présidentielle qui opposera le président sortant Félix Tshisekedi, à 25 autres candidats, a officiellement démarré le 19 novembre.

## BURUNDI

**Le Parlement valide une nouvelle commission électorale**

L'Assemblée nationale au Burundi a approuvé jeudi à une large majorité la composition de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), l'opposition dénonçant une "violation de la procédure".

Le nouveau président de la Ceni, composée de sept personnes, sera l'actuel porte-parole du gouvernement, Prosper Ntahorwamiye. La Commission électorale a également été validée mercredi par le Sénat, à une très large majorité.

Une partie des députés du principal parti d'opposition au Burundi, le Conseil national pour la liberté (Cnl), ont boycotté le vote, dénonçant "une violation de la procédure", le vote à l'Assemblée nationale ayant été organisé après celui au Sénat. Les prochaines élections législatives au Burundi sont prévues en 2025.

**Un ex-Premier ministre condamné à la perpétuité pour tentative de putsch et d'assassinat**

L'ancien Premier ministre du Burundi, Alain-Guillaume Bunyoni, a été condamné vendredi par la Cour suprême à une peine de prison à perpétuité, notamment pour avoir voulu renverser le gouvernement et avoir menacé la vie du président, a indiqué une source judiciaire.

Le général Bunyoni, devenu Premier ministre en juin 2020, avait été démis de ses fonctions en septembre 2022, quelques jours après que le président Evariste Ndayishimiye eut dénoncé des velléités de "coup d'Etat".

L'ancien Premier ministre est condamné à la prison à perpétuité pour les sept crimes qui lui étaient reprochés, dont le complot contre le chef de l'Etat pour renverser le régime constitutionnel, une tentative d'assassinat du chef de l'Etat à l'aide de fétiches, l'outrage au chef de l'Etat et au Premier ministre ou encore l'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat", a annoncé une source judiciaire.

Il a aussi été condamné pour enrichissement ilégal et déstabilisation de l'économie. La Cour a ordonné la confiscation de quatre maisons et bâtiments lui appartenant, ainsi qu'une parcelle de terrain et 14 véhicules, selon cette même source. M. Bunyoni avait été auparavant ministre de la Sécurité publique (2007-2011, puis 2015-2020).

## TOGO

**Le FMI prête au Togo 390 M USD pour faire face à la hausse de ses dépenses**

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé vendredi être parvenu à un accord avec le gouvernement togolais en vue du lancement d'un programme d'aide à hauteur de 390 millions de dollars afin de l'aider à faire face à la hausse de ses dépenses. L'accord doit encore être approuvé par le conseil d'administration du Fonds. Le FMI justifie, dans un communiqué, ce plan par la nécessité de "répondre à des dépenses nécessaires présentes, notamment du fait de l'augmentation des inquiétudes en termes de sécurité, et afin de préserver la stabilité et l'inclusion sociale". "Les autorités togolaises se sont engagées à mener un large programme de réformes économiques basé sur le plan de développement du gouvernement afin de réduire les défis auxquels le pays doit faire face, notamment d'un point de vue sécuritaire", a déclaré le chef de la mission sur place, Hans Weisfeld, cité dans le communiqué.

APS

## PALESTINE

### "Cessez-le-feu" à Ghaza: vétó américain à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU

Les Etats-Unis ont mis leur veto vendredi à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU réclamant un "cessez-le-feu humanitaire immédiat" dans la bande de Ghaza réclamé avec force par le secrétaire général Antonio Guterres.

La résolution préparée par les Emirats arabes unis et soutenue par près de 100 pays, a recueilli 13 voix en faveur, une voix contre (Etats-Unis) et une abstention.

### Des ministres de pays arabes appellent à une fin "immédiate" de l'agression sioniste contre Ghaza

Les ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays arabes et de la Turquie ont appelé vendredi à Washington à une fin "immédiate" de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, exhortant les Etats-Unis à soutenir une résolution de l'ONU sur un cessez-le-feu humanitaire.

"Notre message est que nous pensons qu'il est absolument nécessaire de mettre fin aux combats immédiatement", a déclaré le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Fayçal ben Farhan, au nom du groupe, appelle-

lant à ce que le Conseil de sécurité de l'ONU approuve une résolution sur un cessez-le-feu humanitaire à Ghaza. Il a regretté que mettre fin aux combats ne semble pas être "la priorité de la communauté internationale". L'ONU doit se prononcer, peut-être dès vendredi, sur une résolution réclamant "un cessez-le-feu humanitaire immédiat". "La solution est un cessez-le-feu" a déclaré pour sa part le ministre égyptien Sameh Choukri, tandis que son homologue jordanien Aymen Safadi estimait que "la priorité numéro un est d'arrêter cette agres-

sion". Si l'ONU échoue à adopter cette résolution, cela donnera à l'entité sioniste un blanc-seing pour continuer le massacre", a-t-il dit. La délégation, qui comprend l'Egypte, la Jordanie, le Qatar, l'Arabie saoudite, la Turquie et la Palestine, devait être reçue plus tard vendredi par le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken. "J'espère vivement que nos partenaires américains en feront plus. Nous pensons qu'ils peuvent en faire plus" pour mettre fin à cette agression, a affirmé le ministre saoudien.

## RUSSIE

### Vladimir Poutine annonce sa candidature à la présidentielle de 2024

Le président russe Vladimir Poutine a officiellement annoncé vendredi, être candidat à la présidentielle de 2024, a indiqué l'agence de presse russe TASS. "A différents

moments, j'ai eu des pensées différentes sur cette question. Mais je comprends qu'aujourd'hui, il est impossible d'agir autrement. Je me présente donc à l'élection

présidentielle", a déclaré le chef de l'Etat russe lors d'une cérémonie organisée au Kremlin à l'occasion du Jour des héros de la patrie. Le mandat actuel du président Poutine ex-

pire le 7 mai 2024. La Commission électorale russe avait auparavant annoncé, avoir décidé d'étaler la prochaine élection présidentielle sur trois jours, du 15 au 17 mars 2024.

## ETATS UNIS

### Un ancien policier américain condamné à 11 ans de prison pour l'assaut du capitol

Un ancien chef de police de Californie, dans l'ouest des Etats-Unis, a été condamné jeudi à 11 ans et trois mois de prison pour sa participation à l'assaut du Capitole, le 6 janvier 2021. Les procureurs avaient réclamé 12 ans et demi de réclusion contre Alan Hostetter, 59 ans, reconnu coupable de quatre chefs d'accusation en juillet, dont entrave à une procédure officielle et comportement per-

turbateur avec une arme dangereuse ou mortelle dans un lieu d'accès restreint. L'ancien policier, qui comparaissait libre et devra se constituer prisonnier en janvier, a assuré sa propre défense lors de son procès. Il a persisté jusqu'au bout dans ses déclarations complotistes selon lesquelles l'élection de 2020 aurait été "volée" au président républicain sortant Donald Trump par son adver-

saire démocrate Joe Biden. Le 6 janvier 2021, des centaines de partisans de Donald Trump chauffés à blanc avaient pris d'assaut le Capitole, sanctuaire de la démocratie américaine, pour tenter d'y empêcher la certification de la victoire Joe Biden. Depuis, plus de 1.230 personnes ont été arrêtées et inculpées. Plus de 450 ont été condamnées, en majorité à des peines de prison ferme.

### Trump de nouveau au tribunal pour son procès civil pour fraudes

Donald Trump s'est de nouveau présenté jeudi à son procès civil pour fraudes financières devant un tribunal de New York, répétant que la procédure intentée contre lui est injuste. L'ancien président américain est accusé avec deux de ses enfants, Donald Jr et Eric Trump, d'avoir gonflé à hauteur de milliards de dollars la va-

leur des actifs immobiliers de la Trump Organization dans les années 2010 pour obtenir des prêts plus favorables des banques. Le camp Trump dément toute fraude.

Avant l'ouverture de l'audience, Donald Trump s'est insurgé sur les réseaux sociaux contre ces poursuites, affirmant que le "dossier avait été tranché en

(s)a défaveur avant même d'avoir commencé". Au cours de ce procès, l'ancien président, en pole position pour remporter l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 2024, a accusé à plusieurs reprises le juge Arthur Engoron qui préside les débats d'être "fou, totalement déséquilibré et dangereux", et de "faire le sale boulot du

Parti démocrate". Il a également accusé la procureure générale de l'Etat de New York, Letitia James, d'être "corrompue" et "raciste". Dona Id Trump, qui a témoigné dans cette affaire le 6 novembre et doit de nouveau prendre la parole en tant que témoin le 11 décembre, assistait à l'audience jeudi comme spectateur.

## HAÏTI

### L'ONU espère l'arrivée de la force multinationale courant 1<sup>er</sup> trimestre 2024

L'ONU espère que la force multinationale en Haïti, qui doit aider la police locale à juguler la "violence brutale et absolue" des gangs, arrivera "au courant du premier trimestre 2024".

"Bien sûr, il est très difficile d'avoir une estimation du moment où ils arriveront en Haïti, cela dépend de la justice kéyanne et bien sûr de beaucoup

d'autres éléments tels que le financement, mais nous (...) espérons qu'ils pourront arriver au cours du premier trimestre 2024", a déclaré Ulrika Richardson, représentante spéciale adjointe du Bureau intégré des Nations unies en Haïti, lors d'un point de presse à Genève.

Début octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU avait donné son feu vert à l'envoi en Haïti de

cette mission multinationale menée par le Kenya pour aider la police haïtienne. Elle devrait être forte de 2.500 à 2.600 personnels, dont 1.000 Kenyans mais le nombre total et la composition de la force, soutenue par les Etats-Unis, ne sont pas finalisés, a rappelé Mme Richardson.

Le petit Etat caribéen est en proie à la violence des gangs qui

contrôlent 80% de la capitale, le nombre de crimes graves ayant atteint des records. "Haïti est confronté à une situation de violence brutale et absolue", a résumé l'envoyée de l'ONU, rappelant les quelques 8.000 meurtres, lynchages, kidnappings et viols dans le pays - le plus pauvre de la région - depuis le début de 2023. Le déploiement de la force reste suspendu

## MEXIQUE

### Le président mexicain propose une consultation populaire sur la poursuite des corridas

Le président mexicain Andrés Manuel Lopez Obrador a proposé vendredi une consultation populaire pour décider du devenir des corridas dans la capitale Mexico, suspendues depuis mai 2022 mais dont l'action judiciaire se poursuit. "Même si le processus judiciaire n'est pas terminé, ma recommandation (...) est qu'un référendum soit convoqué à Mexico. Dans ce cas, ce serait le mieux pour tout le monde", a-t-il dit lors de sa conférence de presse quotidienne. Les corridas sur la Monumental Plaza de toros de Mexico, la plus grande arène de tauromachie au monde d'une capacité de 52.000 spectateurs, sont suspendues depuis la décision d'un juge statuant sur la plainte de l'organisation de défense des droits des animaux, Justicia Justa. Mais mercredi, une chambre de la Cour suprême a annulé cette décision de justice, ouvrant, selon l'entreprise qui gère les arènes, la porte à la reprise des spectacles de tauromachie. Mais le juge, dont la décision retoquée se fonda sur de seuls aspects techniques de la réglementation locale, doit encore s'exprimer sur le fond et sa constitutionnalité. En foncif on de sa décision, l'affaire pourrait revenir devant la plus haute juridiction. Les partisans de la prohibition estiment que la loi traite les taureaux comme des "choses" et qu'elle ignore la souffrance animale. Outre une tradition qui remonte à la conquête espagnole au XVI<sup>e</sup> siècle, les meilleurs taurins mettent en avant leur poids économique (343 millions de dollars et 80.000 emplois en 2018). Cinq des 32 Etats du Mexique ont déjà interdit les spectacles tauromachiques. Le débat existe ailleurs en Amérique latine. Il est interdit de tuer le taureau à Bogota et Quito. Le Venezuela a annulé certaines corridas. Au Pérou, la justice s'est prononcée contre l'interdiction. En Europe, les corridas sont permises au Portugal, en Espagne et en France, où elles sont légalement autorisées depuis 1951 dans une dizaine de départements du Sud du pays où elles représentent une "tradition locale ininterrompue".

## GUATEMALA

### Le parquet considère comme "nulle" l'élection d'Arévalo

Le parquet du Guatemala a indiqué vendredi considérer comme "nulle et non avenue" l'élection présidentielle remportée en août par Benardo Arévalo en raison d'irrégularités supposées. La procureure Leonor Morales a affirmé lors d'une conférence de presse que les enquêtes ont montré qu'il y avait eu "des anomalies dans la rédaction du procès-verbal de clôture du décompte des voix" et que, par conséquent, "les élections du président, du vice-président, des députés (...) sont nulles et non avenues de plein droit". Le Tribunal suprême électoral (TSE) avait validé les élections et confirmé que M. Arévalo pourrait comme prévu entrer en fonctions le 14 janvier. Mais la procureure Morales a expliqué que les procès-verbaux n'avaient pas été approuvés "par la plénière" du TSE, et n'auraient donc pas dû être utilisés pour enregistrer les résultats. Le chef du bureau du procureur contre l'impunité, Rafael Curruchiche, présent à la conférence de presse, a assuré que toutes "les informations qui ont été enregistrées dans l'acte de clôture et les scrutins dans tous les bureaux de vote devraient être annulées". "Nous allons présenter cette information criminelle au Tribunal suprême électoral pour qu'il l'analyse dans les prochains jours" et ce sera lui qui "prendra la décision en la matière", a-t-il affirmé.

par la Haute cour de Nairobi qui examine un recours déposé par un opposant. Selon un juge, Enock Mwita, la Haute cour doit se prononcer sur ce recours le 26 janvier 2024. En attendant, Mme Richardson a expliqué que les Kenyans se préparent intensivement à la future mission, qui ne dépend pas de l'ONU.

APS

## ALGÉRIE-RUSSIE

### Signature d'un accord de coopération entre AL24 News et RT Arabic

La chaîne de télévision algérienne AL24 News et la chaîne russe RT Arabic ont signé, jeudi à Alger, un accord de coopération portant notamment sur l'échange d'informations et de programmes audiovisuels et l'assistance mutuelle dans le domaine de la diffusion télévisuelle.

L'accord, signé par le directeur général d'AL24 News, Salim Aggar, et la directrice de RT Arabic, Maya Manna, prévoit l'échange d'informations et de programmes audiovisuels, ainsi que la coopération lors des couvertures médiatiques d'événements internationaux, notamment le soutien technique mutuel. A cette occasion, M. Aggar a indiqué que la signature de cet accord vise à "renforcer les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays" à travers "la mise en œuvre de programmes de formation, le partage d'expériences et la couverture médiatique des événements internationaux". De son côté, Mme Manna a considéré la signature de cet accord comme un "nouveau jalon" dans le "renforcement des relations stratégiques" entre l'Algérie et la Russie dans le domaine de la



communication. Elle a annoncé, à cette occasion, l'ouverture par Russia Today d'un bureau régional en Algérie.

## MÉDÉA

### Un plan d'action pour préserver et valoriser le patrimoine local

Un plan d'action a été mis en œuvre par la direction de la culture et des arts de Médéa pour préserver et valoriser le patrimoine culturel local incluant des opérations d'inventaire, de classement et de sauvegarde de sites historiques et biens culturels qui témoignent de la richesse et de la diversité de ce legs patrimonial.

Les multiples actions menées dans le cadre du plan d'action ont pour but de protéger le patrimoine des mains prédatrices de l'homme et des aléas naturels, d'assurer sa pérennité et de le valoriser sur le plan économique, touristique, social et éducatif, a précisé la directrice locale de la culture et des arts, Salima Gaoua.

Dans le cadre de ce plan d'action, un programme permanent de sauvegarde et de mise en valeur de l'ancienne ville de Médéa a été élaboré et présenté pour enrichissement dans la perspective de sa validation future par les autorités locales.

Il va offrir une "meilleure visibilité" sur les actions à entreprendre en priorité pour préserver le riche patrimoine de Médéa et servira d'outil de travail devant "faciliter" les différents types d'intervention à mener à l'avenir sur les constructions ou les édifices historiques et préserver leur cachet architectural, a expliqué la directrice.

Le programme de sauvegarde fournira les conditions idoines pour mettre en valeur le riche patrimoine de la ville de Médéa et mieux protéger des vestiges séculaires, tels que l'aqueuduc romain, la mosquée "Hannafite", les mausolées de "Sidi-Sahraoui" et "Sidi El-Berkani", "Dar-el-Amir", ancienne demeure de l'Emir Abdelkader transformée en musée régional des arts et des traditions populaires.

Plusieurs monuments historiques et anciens lieux de culte musulman et zaouïas ont été intégrés sur la liste des biens culturels matériels locaux, à la faveur d'une opération portant protection provisoire des biens culturels de la région initiée début 2023.

La nouvelle liste englobe des monuments historiques datant de l'époque romaine et otto-

mane, ainsi que des lieux de culte musulman et zaouïas érigés au cours des siècles derniers, a révélé le chef de service du patrimoine, Ahmed Merbouche.

Il explique qu'une dizaine de monuments et de lieux de culte étaient concernés par cette nouvelle inscription, parmi lesquels les "bains romains" de "Madala", un site situé à El-Omaria, à l'est de Médéa, découvert en 2013 et datant entre le 2e et 5e siècle de notre ère, et les "anciennes arcades" à Médéa qui remontent également à l'époque romaine.

Y figurent aussi l'ancienne résidence de l'émir Khaled, petit-fils de l'émir Abdelkader, située dans l'ancienne ville de Médéa, "Djamaâ El-Atik" de Berrouaghia et de Ksar-el-Boukhari, le premier, de style maghrébin, construit fin du 19e siècle, le second, d'architecture ottomane, édifié pendant la période ottomane.

Parmi les autres biens culturels inclus dans cet inventaire, la zaouïa de Sidi Ali Ben M'hamed, située dans la commune de El-Aissaouia, nord-est de Médéa, bâtie au 16e siècle et servi de refuge durant plus de six ans à l'héroïne de la résistance populaire, Lalla Fadhma Nsoumer, et qui abrite aujourd'hui un musée dédié à cette grande figure nationale.

A cela s'ajoute, les zaouïas de "Cheikh M'hamed Benaissa, localisée dans la commune de Ouza, à l'est de Médéa, considérée comme la maison mère de la "Tariqa El-Aissaouia", celle de "Cheikh El-Moussoum", située dans l'ancienne ville de Ksar-El-Boukhari, qui a servi de lieu de rencontre et de savoir pour les adeptes de la confrérie des "Chadouliya".

#### Empêcher d'éventuelles extensions urbaines sur les sites archéologiques

La commission de la wilaya des biens culturels avait procédé en 2023 à l'actualisation de la liste des biens culturels matériels du patrimoine local, dont certains avaient déjà fait l'objet de travaux de protection, a fait savoir M. Merbouche.

Il s'agit des minarets des mos-

quées "Lahmar" et "Hannafite", situées dans l'ancien noyau urbain de la ville de Médéa, l'aqueuduc romain, localisé à la sortie de la même ville, et le "fortin" du quartier de "Msallah", à la périphérie de Médéa, qui a servi de poste d'observation durant l'occupation romaine, puis transformé pendant l'occupation française en lieu de détention et de torture.

Il s'agit en outre du mausolée de "Sidi-Sahraoui", l'un des saints patrons de la ville de Médéa, et "Haouch El-Bey", ancienne résidence du Bey Boumezrag, puis celle de l'Emir Abdelkader, sise non loin du quartier de "Msallah".

Dans le souci de préserver les sites archéologiques, des missions d'expertise ont été confiées aux chercheurs du Centre national de recherche en archéologie sur les sites de Achir, à Kef-Lakhdar, et Usinaza, à Saneg.

Mme Gaoua a expliqué que cette expertise permettra de proposer des solutions susceptibles d'aider à empêcher d'éventuelles extensions urbaines et interventions de particuliers à l'intérieur ou à la périphérie des deux sites en question.

Le site d'Usinaza, au sud-est de Médéa, abritait un siège épiscopal et une garnison militaire datant de l'époque de l'empire de la Maurétanie césarienne. Des fragments de poterie, des éléments d'un sarcophage romain et divers autres objets de cette époque ont été découverts depuis plusieurs décades, par des citoyens et sont actuellement entreposés dans un local affecté par la commune. Achir est connue pour être la première capitale de l'ère Fatimide en Algérie, fondée par le roi Ziri Benmenad Es-Senhadji vers l'an 936, en signe d'allégeance au calife fatimide Abou El-Kassem El Kaim.

La ville a connu, peu de temps après son édification, un grand essor économique et attira par la suite de nombreux chroniqueurs, historiens, poètes et autres scientifiques, et a vu également l'arrivée massive de marchands et de négociants qui ont contribué à l'apogée du règne des Senhadja.

## SKIKDA

### Lancement des éliminatoires régionales du Festival national des troupes de fanfare

Les éliminatoires régionales de la 5ème édition du Festival national des troupes de fanfare ont été lancées vendredi à Skikda avec la participation de 13 troupes des wilayas de l'Est du pays.

En marge de l'ouverture de ces éliminatoires de deux jours qui se déroulent au groupement de jeunes "frères Saker" de la ville de Skikda, le commissaire régional du festival, Zoheir Latreche, a indiqué à l'APS que la première journée a été marquée par la participation de 7 wilayas, tandis que la deuxième journée (samedi) verra la participation de 6 autres wilayas. Les wilayas participantes aux éliminatoires régionales de l'Est sont Skikda, Jijel, Constantine, Mila, Guelma, Oum El Bouaghi, Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Batna, Khencela, Sétif et Tebessa, a-t-on noté.

Les trois premières troupes qui participeront au festival national des troupes de fanfare prévu du 24 au 28 décembre courant, à Chlef sous le slogan "Jouons pour l'Algérie de l'espoir", seront connues à l'issue de ces éliminatoires régionales, a-t-il ajouté.

Pour M. Latreche, le festival national des troupes de fanfare vise à instaurer l'esprit de citoyenneté parmi les jeunes en jouant des chants nationaux, dans le but de former une fanfare nationale affiliée au secteur de la jeunesse et des sports composée des différentes troupes participantes, en plus d'inciter les jeunes à pratiquer ce type de musique et redynamiser l'activité des fanfares, au sein des établissements de jeunes. Il est à noter que les éliminatoires régionales de l'Est sont organisées par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Skikda, en coordination avec l'association "Amal" des activités de jeunes relevant de la maison de jeunes Ahmed-Mesaid d'El Harrouch.

## BOUMERDES

### Relance des travaux de réaménagement du circuit touristique de la vieille Casbah de Dellys (DCW)

Les travaux du projet de réaménagement du circuit touristique de la vieille casbah de Dellys, Est de Boumerdes, interrompus en 2021 pour des raisons administratives, seront relancés au début de la semaine prochaine, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la culture et des arts.

"La reprise des travaux du projet de réaménagement du circuit touristique de la Casbah de Dellys a été décidée suite à l'aplanissement de tous les problèmes administratifs entourant le maître d'ouvrage et le bureau d'études", a indiqué la directrice de la culture et des arts de la wilaya, Aouas Dallila, en marge d'une Journée d'information sur le statut particulier de l'artiste.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan permanent de préservation et de valorisation du secteur protégé de la vieille casbah de Dellys.

Il vise l'amélioration et la valorisation de la destination touristique de la Casbah par la mise en valeur de sa dimension esthétique, historique, et civilisationnelle, a-t-elle ajouté.

Le projet en question prévoit notamment la réhabilitation et réfection de différences voies et trottoirs, la garantie de l'éclairage public à travers toute la Casbah, la réparation et réhabilitation de divers réseaux d'eau potable et d'assainissement, et l'éradication des fuites d'eau et des points d'eau disséminés au niveau de cet espace historique.

À noter la réalisation, dans le cadre de la valorisation de la destination touristique de cette cité antique, d'un Plan permanent pour la perséveration du secteur protégé de la vieille ville de Dellys, entré officiellement en mise en œuvre en 2016, suite à la promulgation d'une décision ministérielle conjointe portant son approbation.

Cette importante mesure vise la protection des monuments historiques, mais aussi la réhabilitation de la vieille ville et de sa destination touristique, parallèlement à son cadre historique ancestral, à travers la mise en œuvre des orientations de ce Plan.

Au menu de cette journée d'information sur le statut particulier de l'artiste, une série de communications axées sur le contenu du décret présidentiel du 22 octobre 2023 portant statut particulier de l'artiste.

Des cartes numériques d'artiste ont été distribuées aux concernés, à l'issue des débats ayant clôturé cette rencontre, à laquelle ont pris part, outre des artistes, des représentants de différentes directions concernées et associées du domaine, en plus des autorités locales.

## AGENCE NATIONALE DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT DES PARCS TECHNOLOGIQUES

### Appel à projet dans le cadre de son Programme d'incubation virtuel

L'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), lance un appel à projet national "Virtual incubation programme 2024" (VIP, programme d'incubation virtuel) en vue d'accompagner les porteurs de projets et les startups dans leur aventure entrepreneuriale, en leur offrant une multitude d'avantages, indique mercredi un communiqué de l'Agence.



Lancé en partenariat avec l'opérateur de téléphonie mobile Djazzy, ce programme concerne ceux qui sont "passionnés par l'innovation et veulent explorer les opportunités offertes par le vaste monde de l'entrepreneuriat et des technologies de l'information et de la communication et du numérique (NTIC) ainsi que tous ceux qui portent des idées novatrices dans les domaines technologiques tels que Fintech, Agro-tech, Telco Cloud, IoT, Metaverse, IA, Geomatic", précise la même source.

"Notre programme vous accompagnera dans votre aventure entrepreneuriale en vous offrant une multitude d'avantages, notamment, des formations et des ateliers virtuels en accédant à des formations approfondies dispensées par des experts de renom, ainsi qu'à des ateliers pratiques pour perfectionner vos compétences", en plus d'un "accompa-

gnement personnalisé permettant de bénéficier d'un soutien et d'un coaching en ligne et individualisé pour développer votre projet, de la conception à la réalisation", ajoute le communiqué.

Ce projet offre aussi des "opportunités d'événements et de rencontres en participant des événements et à des rencontres virtuelles favorisant le réseautage avec des acteurs clés du numérique", en plus de la "possibilité de bénéficier de la plateforme e-learning ANPT Learn et de son riche contenu (ateliers, formations, e-books...) et d'autres outils numériques", indique la même source.

Les porteurs de projets intéressés par ce Programme pourront s'inscrire sur le lien <https://anpt.dz/pre-inscription/incubation>, avant le 31/12/2023, ou contacter l'ANPT via l'adresse électronique "incubateur@anpt.dz" ou appeler le numéro de téléphone 023.20.22.87.

## INTERNET

### Meta renforce la confidentialité des messages sur Messenger et Facebook

Meta a commencé à chiffrer de bout en bout "toutes les conversations et appels personnels sur Messenger et Facebook" comme sur WhatsApp, pour les rendre plus confidentiels.

Ce type de cryptage va rendre les échanges privés sur la messagerie et la plateforme et "encore plus confidentiels et sécurisés", a fait valoir le géant des réseaux sociaux mercredi dans un communiqué.

"Cela signifie que personne, y compris Meta, ne peut voir ce qui est envoyé ou dit, à moins que vous ne choisissez de nous signaler un message", a détaillé le groupe américain.

Les utilisateurs de Messenger pouvaient déjà choisir cette option, mais elle est désormais mise en



place par défaut, comme sur WhatsApp, la messagerie rachetée par l'entreprise californienne en 2014. La mise à jour contient aussi des fonctionnalités supplémentaires, dont la possibilité de modifier les messages et des images (photos et vidéos) de meilleure qualité. Ce déploiement annoncé depuis des années

intervient alors que différentes autorités s'opposent au cryptage de bout en bout sur les applications de Meta.

Elles souhaitent que la justice de leur pays puisse récupérer les e-mails, messages instantanés et photos échangées, essentiels dans le cadre d'enquêtes criminelles.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

# Programme de la soirée

TF1 21:05

*The Passenger*

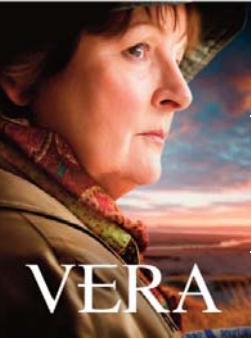
Michael MacCauley, agent en assurances conscientieux dans une entreprise new-yorkaise, mène une vie très bien réglée, rythmée par ses trajets quotidiens en train de banlieue. Alors qu'il vient d'apprendre qu'il était renvoyé après dix ans de bons et loyaux services, Michael, ancien policier, rejoint Alex, un ex-collègue dans un bar, avant de reprendre le train pour sa maison en banlieue. C'est au cours du trajet qu'il est interpellé par une femme mystérieuse, Joanna, qui lui propose de se livrer à une étrange expérience.

france 2 21:05

*Mourir peut attendre*

James Bond a quitté les services secrets et coule des jours heureux en Jamaïque. Mais sa tranquillité est de courte durée, car son vieil ami Felix Leiter de la CIA débarque pour solliciter son aide : il s'agit de sauver un scientifique qui vient d'être kidnappé. Mais la mission se révèle bien plus dangereuse que prévu et Bond se retrouve aux trousses d'un mystérieux ennemi détenant de redoutables armes technologiques..

france 3 21:05

*Les enquêtes de Vera*

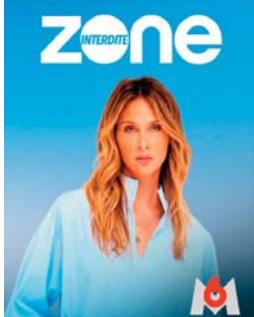
Le corps du jeune policier Joel Kingstone, étudiant irréprochable, est retrouvé noyé dans un étang municipal. Vera se lance dans l'enquête d'autant plus intriguée lorsqu'elle découvre à Joel des soupçons de corruption, portés par ses supérieurs. Pourtant, rien dans son parcours ou son entourage ne semble confirmer cette accusation. Vera doit démêler le vrai du faux pour comprendre les circonstances de cette fin aussi tragique. Ses recherches la mènent dans l'univers impitoyable de la police, confrontant sa droiture légendaire à un système plus opaque qu'il n'y paraît.

CANAL+ 21:05

*Richard Williams, jeu, set et légendes*

Richard Williams est le père des joueuses de tennis Venus et Serena Williams. Les deux Américaines ont marqué l'histoire de la discipline en remportant notamment plusieurs titres dans les différents tournois du grand chelem. Considérée comme une des meilleures joueuses de tous les temps, Serena compte 39 victoires en grands chelems en simple et en double. A l'aide d'images d'archives, d'interviews intimes rares, Richard Williams retrace le parcours fulgurant de ses filles, évoquant les luttes contre le racisme, les préjugés, les entraînements âpres au quotidien, mais en revivant également les émotions des plus belles victoires.

M6 21:05

*Zone interdite*

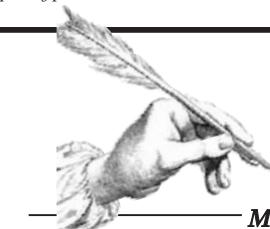
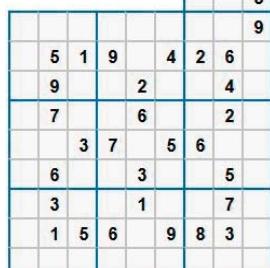
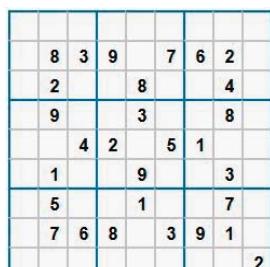
Finis la délocalisation. Depuis quatre ans, la France enregistre plus d'ouvertures que de fermetures d'usines. Aux quatre coins du pays, des entrepreneurs relancent le made in France dans des domaines aussi variés que le textile, l'électroménager, l'ameublement ou l'élevage d'insectes. Recrutement, recherche de clientèle, de savoir-faire et de matières premières... ils relèvent de nombreux défis. C'est le cas de Myriam et Julien qui donnent un second souffle au plus ancien fabricant de jeans français, l'atelier Tuffery, à Florac (Lozère), ou d'Antoine et Nicolas, qui eux, cherchent à produire des mini lave-vaisselle et four en Vendée.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2795

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

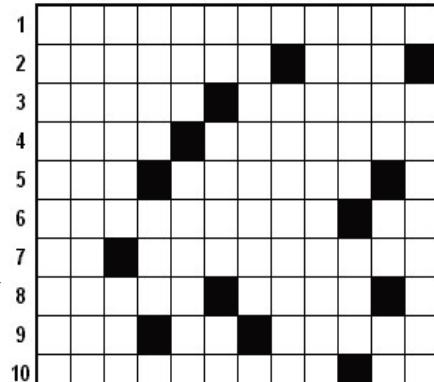


*Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière.*

Abbé Pierre

### Mots croisés N°2795

A B C D E F G H I J K L



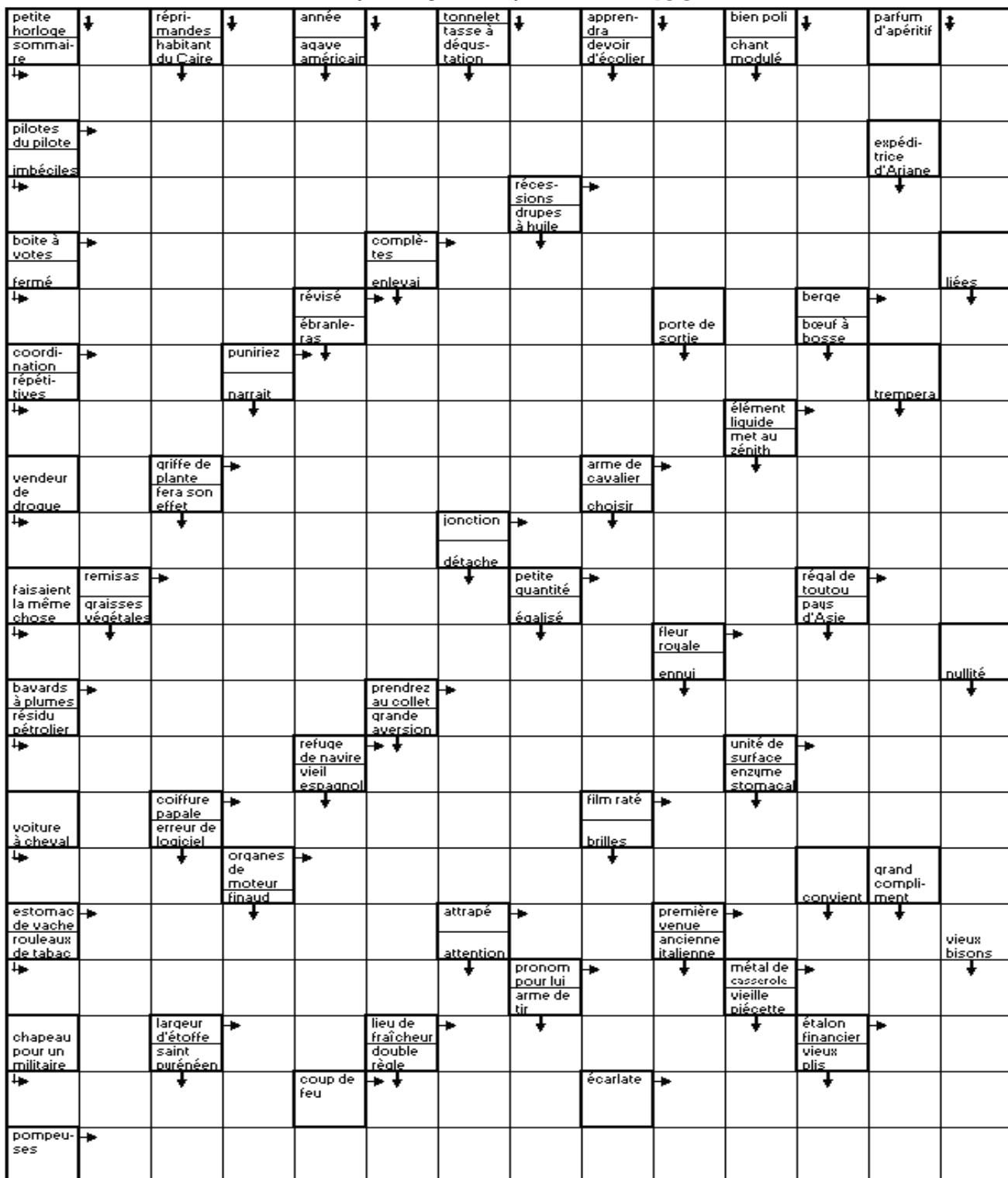
Horizontalement:  
1 - Pas bien calculés  
2 - Restaurant pour poids lourds - Egal à zéro  
3 - Propre aux paysans - Irascible  
4 - Bovidés pour les anciens - Bien relevé  
5 - Cantine à vaches - Célébrent  
6 - Méfier qui permet de toucher des coupons - Cours des audomarois  
7 - Petite bourguignonne - Se trouvent soulagés  
8 - Matière à vans - Echange intéressant  
9 - Refus très net - Mot de diplôme - Electrode positive  
10 - Prendrais de haut - Habitudes du pays

Verticalement:  
A - Entrées brutales  
B - Jeune amateur de produits laitiers  
C - Bien nettoyées - Nounou de Dionysos  
D - Extirpas - Donc bien apprise  
E - Grand fleuve - Renforcée par pose de métal  
F - Pointe de rose - Disparu - Il vaut bien le stromium  
G - Qui peut provoquer des réactions brutales  
H - Occasionnel  
I - Créons  
J - Frappant du fer - Ecrivain italien  
K - Choisit - Quatre saisons - A payer  
L - Bien racontées

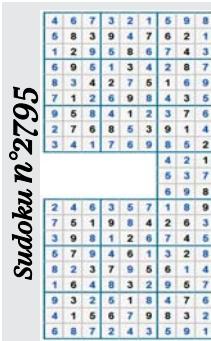
## Zenreurs



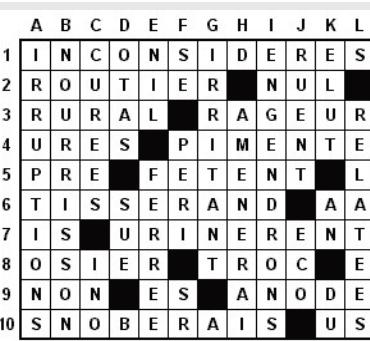
*Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1495*



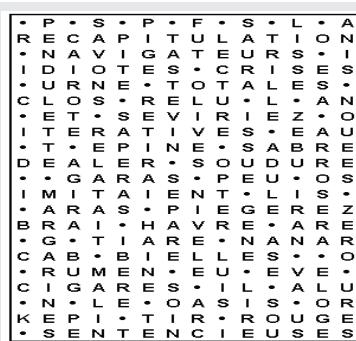
## Solution



Mots Croisés n°2795



Grille géante n°1495



## ATHLÉTISME - MARATHON

### Semi-marathon

### "Nouvelle Algérie": forte participation à la 2<sup>e</sup> édition à Oran

Près d'un millier de coureurs ont pris part, vendredi à Oran, à la deuxième édition du semi-marathon "Nouvelle Algérie", un événement qui a connu un franc succès, se sont réjouis les organisateurs.

En dépit de conditions climatiques marquées par un vent violent qui a rendu difficile la mission des coureurs, ces derniers ont fait preuve d'une grande détermination pour briller dans cette manifestation dont le coup d'envoi et d'arrivée ont été programmés au niveau du théâtre de verdure "Hasni Chekroun".

Le programme présenté à l'assistance, deux courses ont été retenues, l'une de 5 km, l'autre de 21 km, auxquelles ont participé des coureurs des deux sexes et de différentes catégories d'âge, de 18 jusqu'à 80 ans.

Le président du club organisateur "CSA/Marathon d'Oran", Noureddine Abaidia a tenu, à l'issue de la course, à rendre hommage aux participants qui ont bravé les conditions climatiques difficiles pour marquer de leur présence l'événement qui s'inscrit dans le cadre des festivités de commémoration du 63<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Il a ajouté que les organisateurs espèrent en faire une tradition à Oran, tout en projetant de l'ouvrir aux étrangers dans un avenir proche.

Pour sa part, le président de la ligue oranaise d'athlétisme, Brahim Amour s'est dit ravi par le "fort engouement" suscité par ce semi-marathon, souhaitant que cet événement "prenne une autre dimension au fil des années".

Des dotations financières ont été attribuées aux vainqueurs lors d'une cérémonie organisée à l'issue des courses et à laquelle ont assisté les autorités locales.

#### Les lauréats :

##### 5 km (hommes):

- 1- Amane Mohamed (Chlef)
- 2- Benyamina Bilel (Chlef)
- 3- Ousser Younes (Tlemcen).

##### 5 km (dames):

- 1- Abdous Hanane (Oran)
- 2- Ziari Amina (Oran)
- 3- Laalaoui Nour El Houda (Chlef).

##### 21 km (hommes):

- 1- Zakaria Boudjaabia (Chlef)
- 2- Aliouane Boubeker (Khencela)
- 3- Okba Abdi (Chlef)

##### 21 km (dames):

- 1- Boughazi Ahlem (MC Alger)
- 2- Saadia Bouadjaïb (Tlemcen)
- 3- Hanane Kerkar (Blida).

## BASKETBALL - NATIONALE 1 DAMES (5<sup>e</sup> JOURNÉE)

### Les résultats et classements

Résultats et classements à l'issue des matchs de la cinquième journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 dames (groupes A et B), disputés vendredi :

#### Groupe A :

JF Kourba - CR Ali Mendjeli	60-31
RC Bordj Bou Arreridj - MT Sétif	61-81
NB Staoueli - MC Alger	30-79

#### Classement :

	Pts	J
1. MT Sétif	9	5
2. MC Alger	8	4
--, JF Kourba	8	5
4. RCBB Arreridj	6	4
--, NB Staoueli	6	5
6. CR Ali Mendjeli	5	5

#### Groupe B :

USM Alger - SB Bejaia	64-33
USA Batna - GS Cosider	51-61
Rouiba CB - Hussein Dey Marines	54-55

#### Classement :

	Pts	J
1. GS Cosider	10	5
2. HD Marines	9	5
3. USM Alger	8	5
--, Rouiba CB	7	5
5. USA Batna	6	5
6. SB Bejaia	5	5

## KARATÉ - YOUTH LEAGUE DE VENICE 2023 (U-21)

### L'Algérienne Sylia Ouikène en or

La karatéka algérienne Sylia Ouikène (-50 kg) a remporté la médaille d'or au Youth League de Venise, un tournoi international réservé aux athlètes des moins de 21 ans (garçons et filles), qui se déroule du 7 au 10 décembre au "Palazzo Del Turismo à Lido De Jesolo" dans la ville italienne de Venise, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de karaté (FAK).

L'Algérienne s'est imposée en finale face à l'Espagnole Vizcute Olivenza Mireia (5-0), médaillée d'argent alors que la médaille de bronze de la catégorie est revenue à l'Allemande Ott Sidney Michelle.

La "karaté Youth League de Venise 2023" est le cinquième et dernier événement de la saison de la série des tournois internationaux de karaté pour jeunes, après ceux organisés à Fujairah (Emirats arabes), la Co-



rogne (Espagne), Porec (Croatie) et Mérida (Mexique). Cette compétition est conçue pour mettre en valeur l'impact du karaté chez les jeunes.

Plus de 4000 athlètes de 81 pays dont l'Algérie participent à cet événement international, un record absolu de toutes les épreuves de karaté destinées aux jeunes, car jamais auparavant un tournoi de ce genre n'avait attiré un tel nombre de concurrents.

## CYCLISME

### Course régionale jeunes : les garçons d'Amel El-Maleh et les filles de Naftal Oran sacrés

Les coureurs du club Amel El-Maleh en garçons et de Naftal Oran filles se sont distingués lors de la course cycliste régionale des jeunes catégories, disputée vendredi sur un circuit fermé au Boulevard d'El Macta au centre ville de Sidi Bel Abbes. Chez les cadets qui ont concouru sur une distance de 32 km, la victoire est revenue au coureur Benyoub Mohamed Amine du club Amel El Maleh, qui a dominé l'épreuve devant Mouffak Mahieddine du club Naftal Oran et Ourabah Islam d'Affak de Hammam Bouhadjar.

En course cadettes sur la même distance, les coureurs du club Naftal Oran ont raflé les trois premières places du podium, respectivement par Bechlaghem Nourhane, Benacer Lina et Haddad Ines. Concernant les minimes qui ont couru 24 km, la première place est revenue à Mohamed Amine Fertouze de l'école de cyclisme de Sidi Bel Abbes suivi par Bouhadjar Ahmed Larbi de Hammam Bouhadjar et Bechlaghem Abdelkader de Naftal Oran. En benjamins, parcourant une distance de 6,4 km effectuée en quatre tours, c'est le jeune Khadraoui Fares de Amel El



Maleh qui s'est illustré pour s'adjuger la première marche du podium devant Adel Abdelmajid de l'école de cyclisme de Saida et Ourabah Yacine de Naftal Oran.

Cette compétition, qui a enregistré la participation de plus de 80 coureurs des catégories Benjamins, minimes et cadets, de six wilayas de l'ouest du pays, à savoir Saida, Mascara, Aïn Témouchent, Mostaganem, Oran et Sidi Bel Abbes, a été qualifiée d'un "bon niveau technique" par les organisateurs. Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence des représentants de la direction de la Jeunesse et des sports de Sidi Bel Abbes.

## VOILE

### Championnats d'Afrique 2023: titre continental et billet olympique pour les algériens Boudrouma et Berrichi

Les véliplanlistes algériens Ramy Boudrouma et Amina Berrichi ont décroché la médaille d'or dans la spécialité IQ Foil des championnats d'Afrique de voile, clôturés ce vendredi matin sur les rives de la mer rouge en Egypte, arrachant par la même occasion une qualification aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France).

Un sacre mérité pour les deux algériens, qui avaient dominé les débats dès la première journée de compétition, et qui malgré la rude concurrence ont su préserver leur avance jusqu'au bout.

L'Algérie a engagé un total de huit véliplanlistes dans cette compétition qualificative aux JO de 2024 : quatre messieurs et quatre dames, aussi bien dans la spécialité IQ Foil qu'en ILCA 6 et ILCA 7.



Il s'agit de Ramzi Boudjâait, Ramy Boudrouma, Amina Berrichi et Katia Belabbès en IQ Foil, ainsi que Karassane Malia et Maïssa Abdelfettah dans la spécialité ILCA 6, alors qu'Abdelkhaled Boussouar et Islam Khoualed ont été engagés dans la spécialité ILCA 7.

La sélection algérienne avait outrageusement dominé les épreuves de l'IQ Foil, avec Ramy Bou-



drouma en tête et son compatriote Ramzi Boudjâait en deuxième position, et idem chez les dames, avec Amina Berrichi, qui a mené le bal devant sa compatriote Katia Belabbès.

Mais les résultats de la sélection nationale ont été nettement moins bons dans les spécialités ILCA 6 et ILCA 7, dans lesquelles Karassane Malia, Maïssa Abdelfettah, Abdelkhaled Boussouar et Islam Khoua-

led ont été confrontés à une rude concurrence.

Selon la Fédération internationale de la discipline (World Sailing), les événements continentaux décerneront au total 74 places de quota pour les JO 2024, soit 31 bateaux pour les dames, 31 bateaux pour les messieurs et 12 en mixte.

La régate de la dernière chance se déroulera en parallèle à la semaine olympique française, prévue à Hyères du 18 au 27 avril 2024.

Les CNO les mieux classés n'ayant pas réussi à se qualifier lors des précédents événements recevront 39 places de quota.

Pour rappel, lors de la dernière édition des Jeux olympiques d'été, disputée en 2021 à Tokyo, la voile algérienne était représentée par deux athlètes : Hamza Bouras et Amina Berrichi.

APS

## ÉQUIPE NATIONALE

### Blessé à la cheville, Bouanani incertain pour la CAN

L'attaquant international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Badreddine Bouanani, blessé à la cheville, devrait s'éloigner des terrains pour cinq semaines, et reste incertain pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), selon la presse française.

Entré en cours de jeu samedi dernier en déplacement face au FC Nantes (1-0) à la 62e minute, Bouanani a terminé le match en boîillant après avoir pris un coup à la cheville. Une blessure qui compromet sérieusement sa participation à la prochaine CAN en Côte d'Ivoire, lui qui figure dans la liste élargie établie par le sélectionneur national Djamel Belmadi. Considéré comme l'un des joueurs les plus talentueux de la nouvelle génération niçoise, Bouanani (18 ans) serait dans le viseur de la formation italienne de l'AS Rome, lui qui compte un faible volume de jeu avec Nice (143 minutes jouées). Arrivé à Nice en 2022 en provenance de Lille OSC, alors issu de la catégorie juniors,



Bouanani a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale en mars dernier, lors de la double confrontation face au Niger, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.F) des qualifications de la prochaine CAN-2023 (décalée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février). Il n'a pas été convoqué pour les deux premiers matchs des qualifications de la Coupe du monde 2026 disputées en novembre face à la Somalie à Baraki (3-1) et devant le Mozambique à Maputo (2-0).

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR.D/ 3E J)

### Le CRB tient bon face à Al-Ahly SC (0-0)

Le CR Belouizdad a réalisé une belle opération en tenant en échec les Egyptiens d'Al-Ahly SC (0-0), en match disputé vendredi soir au stade Bordj Al-Arab d'Alexandrie, comptant pour la 3e journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.

En dépit de leur domination territoriale,

notamment en première période, les Cairos, tenants du titre, n'ont pu exploiter les occasions procurées. Le Chabab a eu son temps fort après la pause, mais l'attaque belouizdadienne a manqué de lucidité.

Dans l'autre match du groupe D, les Ghanéens de Medeama SC ont été tenus en échec à domicile par les Tanzanais des Young Afri-

cans (1-1) au stade Baba Yara à Kumasi. Les locaux ont ouvert le score grâce à Jonathan Sowah (27e), avant que les visiteurs ne remettent les pendules à l'heure quelques minutes plus tard par Peodoh Pacome Zouzoua (36e).

A l'issue de ces résultats, Al-Ahly SC reste leader avec 5 points, à une longueur de ses poursuivants directs : Me-

deama SC et le CR Belouizdad, qui comptent 4 points chacun. Les Young Africans ferment la marche avec 2 unités.

Lors de la 4e journée, prévue les 19 et 20 décembre, le CRB recevra Al-Ahly SC, alors que Medeama SC se rendra à Dar Es-Salaam pour défier les Young Africans.

Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

## LIGUE 1 MOBILIS/ES SÉTİF

### Examen de la possibilité du lancement prochain de la réalisation d'un centre de formation (responsable)

Le président directeur général du groupe Sonelgaz, propriétaire de la société sportive "Black eagles" ES Sétif (Ligue 1 Mobilis de football), Mourad Adjali, a affirmé jeudi à Sétif, qu'un travail est en cours pour examiner la possibilité du lancement prochain de la réalisation d'un centre de formation propre au club.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'installation de deux détecteurs du gaz monoxide de carbone au domicile d'un citoyen au centre-ville de Sétif, le PDG de Sonelgaz a affirmé que l'ordre du jour de sa visite dans cette ville

comprend également l'examen des voies de lancement de la réalisation d'un centre de formation propre à l'ES Sétif. M. Adjali a assuré que le groupe Sonelgaz honorerait toutes les promesses faites lors du transfert à son compte de la propriété du club au début de la saison 2023-2024 dont la réalisation d'un centre de formation et la restauration en janvier prochain du vieux bâtiment "hôtel de France" près duquel est tombé Saâd Bouzid, premier chahid des massacres du 8 mai 1945. Il a également fait état de l'octroi d'une enveloppe financière au club am-

ateur pour relancer les autres disciplines sportives. Concernant la revendication des supporters relative au retour de l'ES Sétif à la compétition continentale, le P-d.g de Sonelgaz a affirmé que le club continuera de jouer pour les titres et que sa formation sera renforcée d'une manière étudiée au cours du mercato d'hiver pour atteindre les objectifs tracés assurant que le club "sera en très bonne santé". A la veille de la 9e journée de Ligue 1, l'ESS partage la 10ème position (10 pts) au classement avec l'US Biskra qu'il recevra samedi au stade 8 mai 1945.

## LIGUE 1 - MC ORAN

### Interdiction de recrutement levée par la FAF en attendant le feu vert de la FIFA (club)

La direction du MC Oran est parvenue à conclure des accords avec pas moins de 78 anciens joueurs et entraîneurs qui leur permet d'aspirer à lever "dans les prochains jours" l'interdiction de recrutement dont fait l'objet le club de Ligue 1 de football, a-t-on appris, vendredi, auprès de ce dernier.

Cette opération, menée depuis déjà plusieurs semaines, a déjà permis aux dirigeants des "Hamraoua" d'épu-

rer les dettes de leur club auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) en attendant que la même procédure soit effectuée auprès de la Fédération internationale de football à laquelle ont recours deux anciens joueurs camerounais de l'équipe, en plus de Hichem Belkaroui (actuellement à l'ASM Oran) pour être rétablis dans leurs droits, précise-t-on de même source.

Au MCO, on table sur

la levée d'interdiction de recrutement sur le club "au courant de la semaine prochaine" pour permettre à l'entraîneur Kheireddine Madoui d'utiliser les nouvelles recrues engagées lors du mercato estival, au nombre de huit, indique-t-on encore.

Évoluant avec un effectif estimé réduit par Madoui lui-même, le MCO peine à suivre le rythme du championnat de cette saison, en obtenant seulement six

points en sept matchs (1 victoire, 3 nuls et 3 défaites), lui valant une peu reluisante 14e place au classement.

Constrain au repos ce week-end après le report de son match contre le CR Belouizdad pour le compte de la 9e journée, la formation d'El-Bahia accueillera, lors de la prochaine journée, l'US Biskra, un match que les Rouge et Blancs devraient jouer avec ses recrues, assure-t-on de même source.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (3E J/ GR.A)

### USMA-FUTURE FC

### Les "Rouge et Noir" pour la passe de trois

Auteur d'un bon départ en alignant deux succès de rang, l'USM Alger recevra dimanche soir les Egyptiens de Future FC au stade olympique 5-juillet (20h00), avec l'intention de faire la passe de trois et réussir un grand pas vers les quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, à l'occasion de la 3e journée (Gr.A) de la phase de poules.

Vainqueurs de la dernière édition de cette épreuve, les "Rouge et Noir" poursuivent admirablement la défense de leur titre, en s'imposant d'abord d'entrée à domicile face aux Libyens d'Al-Hilal Benghazi (2-0), avant d'aller battre les Sud-Africains de Supersport United (2-0) à Polokwane, ce qui leur a permis de s'installer au poste de leader avec la formation égyptienne de Future FC, qui a également gagné ses deux premiers rendez-vous.

Une victoire de l'USMA dimanche soir, lui permettra de s'emparer de la tête du classement de sa poule, et de surtout faire un grand pas vers le prochain tour.

Les coéquipiers du capitaine Zinédine Belaïd seront ainsi face à une belle occasion de quasiment sceller leur qualification, à condition de venir à bout d'une coriace équipe de Future FC qui a montré de bonnes choses lors de ses deux premières sorties.

Sur le plan de l'effectif, le coach espagnol de l'USMA, Juan Carlos Garrido, aura l'embarras du choix pour aligner un onze conquérant et compétitif pour ce derby nord-africain.

Cependant, l'attaquant Khaled Bousselio, meilleur buteur du club algérien dans cette compétition la saison dernière, qui revient de blessure, est incertain.

Côté adverse, Future FC, dirigée sur le banc par le technicien portugais Ricardo Formosinho, n'a pas fait preuve de régularité depuis le début de la saison, puisque les coéquipiers de Marouane Mohsen occupent la 7e place au classement du championnat égyptien avec 12 points, à quatre longueurs du leader Pyramids FC.

Sur le plan des statistiques, les Egyptiens ont marqué 14 buts contre 8 buts encaissés en 11 rencontres depuis le début de l'exercice, toutes compétitions confondues.

A pied d'œuvre depuis vendredi à Alger, Future FC abordera ce rendez-vous avec l'intention d'éviter la défaite et préserver ses chances de terminer leader du groupe.

Le match USMA-Future FC sera dirigé par un trio arbitral un trio mauricien conduit par Ahmad Itehaz Heeralall, assisté Jean Marc Jeff Pithia (1er assistant) et Ganesh Chutooree (2e assistant). Le commissaire au match est Soulaïmane Amaldine.

Dans l'autre match du groupe A, les Libyens d'Al-Hilal Benghazi et les Sud-Africains de Sud-Africains de Supersport United, qui comptent 0 point chacun, s'affronteront dimanche au stade des Martyrs de Benina à Benghazi (17h00) avec l'intention de se racheter après deux revers de rang.

## le Mauricien Heeralall au sifflet

Le match USM Alger - Future FC du Caire, prévu dimanche soir (20h00) au stade 5 juillet pour le compte de la 3e journée de la phase des groupes (groupe A) de la Coupe de la Confédération de la CAF, sera dirigé par l'arbitre mauricien Ahmad Itehaz Heeralall, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF). Pour rappel, l'arbitre Heeralall a dirigé le quart de finale "aller" de la Coupe de la Confédération (2022-2023) qui avait mis aux prises l'USM Alger à l'AS FAR de Rabat (2-0), au stade du 5 juillet d'Alger. Le directeur de jeu mauricien sera assisté de ses compatriotes Jean Marc Jeff Pithia (1er assistant) et Ganesh Chutooree (2e assistant).

Le Comorien Soulaïmane Amaldine a été désigné commissaire au match. Dans l'autre match du groupe A, les Libyens d'Al-Hilal Benghazi et les Sud-Africains de Sud-Africains de Supersport United, qui comptent 0 point chacun, s'affronteront dimanche au stade des Martyrs de Benina à Benghazi (17h00) avec l'intention de se racheter après deux revers de rang. Les deux premiers à l'issue de la phase de poules se qualifient pour les quarts de finale.

APS

## CAF AWARDS 2023 - MEILLEUR ENTRAÎNEUR AFRICAIN

### Abdelhak Benchikha dans la liste finale

L'ex entraîneur de l'USM Alger, l'Algérien Abdelhak Benchikha, a été retenu dans la liste finale pour le titre du meilleur entraîneur africain de l'année 2023, selon les catégories des finalistes dévoilées jeudi par la Confédération africaine de football (CAF).

Vainqueur avec l'USMA de la Coupe de la Confédération africaine et la Supercoupe d'Afrique 2023, Benchikha a été retenu dans la liste des trois finalistes en compagnie du Sénégalais Aliou Cissé et du Marocain Walid Regragui.

Dans la catégorie du club africain de l'année, l'USM Alger, pourtant vainqueur de la Coupe de la Confédération africaine et la supercoupe d'Afrique, n'a pas été retenu dans la liste finale des nominés.

De leur côté, les joueurs Mohamed Salah (Egypte/Liverpool), Achraf Hakimi (Maroc/Paris Saint-Germain), Victor Osimhen (Nigeria/SSC Napoli), sont les finalistes de la catégorie du joueur africain de l'année.

Le vainqueur final de chaque catégorie sera décidé après les votes d'un panel composé de la Commission Technique de la CAF, des professionnels des médias, des entraîneurs et capitaines des associations membres et des clubs impliqués dans les phases de groupe des compétitions interclubs.

**Liste des finalistes CAF Awards 2023 : Entraineur de l'Année messieurs :** Abdelhak Benchikha (USM Alger/Algérie), Walid Regragui (Maroc), Aliou Cissé (Sénégal).

**Entraineur de l'Année dames :** Jerry Tshabalala (Afrique du Sud), Desirée Ellis (Afrique du Sud), Reynald Pedros (Maroc).

**Joueur Africain de l'Année :** Mohamed Salah (Egypte/ Liverpool), Achraf Hakimi (Maroc/Paris Saint-Germain), Victor Osimhen (Nigeria/SSC Napoli).

**Joueuse Africaine de l'Année :** Asisat Oshodala (Nigeria), Thembi Kgatlana (Afrique du Sud), Barbara Banda (Zambie).

**Gardien de But de l'Année (messieurs) :** Mohamed El Shenawy (Egypte/Al Ahly), Yassine Bounou (Maroc/Al Hilal), Andre Onana (Cameroun/Manchester United).

**Gardien de But de l'Année (dames) :** Andile Dlamin (Afrique du Sud), Chiamaka Nnadozie (Nigeria), Khadija Er-Rmichi (Maroc).

**Joueur Interclubs de l'Année :** Fiston Mayele (RD Congo), Peter Shalulile (Namibie), Percy Tau (Afrique du Sud).

**Jeune Joueur de l'Année :** Abdessamad Ezzalzouli (Maroc/Bétis), Lamine Camara (Sénégal/Génération Foot/Metz), Amara Diouf (Sénégal/Génération Foot).

**Equipe Nationale de l'Année messieurs :** Gambie, Maroc, Sénégal.

**Equipe nationale de l'Année dames :** Maroc, Nigeria, Afrique du Sud.

**Club de l'Année messieurs :** Al Ahly (Egypte), Wydad Athletic Club (Maroc), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud).

**Club de l'Année dames :** Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Sporting Casablanca (Maroc), AS FAR (Maroc).

APS

## WEST HAM

### L'Algérien Benrahma dans le viseur de Lyon

L'international algérien de West Ham, Premier League, Saïd Benrahma serait convoité par l'Olympique Lyonnais, Ligue 1 du championnat de France, auteur d'une première partie de saison catastrophique, a rapporté vendredi, le site "Foot Mercato".

Selon la même source, Lyon a inscrit dans son calepin pour le mercato hivernal plusieurs joueurs dont l'Algérien Benrahma dans l'optique de sauver sa saison et assurer le maintien en championnat de Ligue 1. "Les dirigeants lyonnais suivent la situation de l'ailier de West Ham qui ne joue pas beaucoup dernièrement et ils seraient prêts à faire une offre pour le faire signer", a indiqué le site. A souligner que le contrat de l'ailier algérien se termine en juin 2026 et que l'OL aura de la concurrence sur le dossier. Benrahma (27 ans), auteur de 19 sélections/1 but avait rejoint West Ham en 2021 pour un contrat de cinq saisons, en provenance de Brentford (Angleterre).



## COUPE DE BELGIQUE

### L'Algérien Amoura buteur avec Royale Union SG

L'international algérien Mohamed Amoura a contribué à la qualification de son club, Royale Union SG aux quarts de finale de la Coupe de Belgique de football, en battant Beveren (2-0), lors du match joué, jeudi en soirée.

Débutant sur le banc des remplaçants comme la plupart des joueurs clefs de

l'Union, Mohamed Amine Amoura a fait son entrée en jeu à la 66e pour marquer le but de l'assurance à la 90+5e sur un coup franc, le ballon tiré par Amoura touche le mur et change complètement de trajectoire pour tromper le gardien. L'équipe de Royale Union SG avait ouvert le score à la 90+2e minute, quand un dé-

fenseur de Beveren a mis la balle dans ses propres filets pour donner l'avantage aux coéquipiers d'Amoura. Avec cette contribution, Mohamed Amine Amoura porte à 11, son nombre de but inscrit durant la saison en cours (9 en championnat, 1 en compétition européenne et un en coupe de Belgique).

## LIQUE 2 AMATEUR (8E JOURNÉE)

### Les leaders gardent le Cap, le RCA et l'USMAn quittent la dernière place

La huitième journée de Ligue 2 amateur, disputée vendredi, a été favorable aux lanternes-rouges, le RC Arbaâ et l'USM Annaba, ayant cédé la dernière place à la JS Guir et l'AS Ain M'lila, au moment où les leaders ES Mostaganem et Olympique Akbou ont conforté leur première place, en battant respectivement le SKAF (2-0) et le MSP Batna (1-0).

Après des débuts difficiles cette saison, le RCA s'est relativement ressaisi ce vendredi, en remportant une précieuse victoire contre le NA Hussein Dey (2-1), grâce à laquelle il s'est hissé au 15e rang, avec six points, abandonnant au passage la 16e et dernière place à la JS Guir, battue sur le même score chez l'ASM Oran.

Idem dans le Groupe Centre-Est, où l'USM Annaba a réussi à quitter les abysses du

classement, malgré un nul vierge à domicile contre le MC El Eulma (0-0). En effet, malgré ces deux précieux points perdus sur leur terrain, les Tuniques Rouges ont gravi une marche au classement, en passant 15es, profitant essentiellement de la défaite de leur principal concurrent, l'AS Ain M'lila, battue (2-1) à Sour El Ghozlane. Mais les Rouge et Noir comptent un match en moins, car n'ayant pas encore disputé leur match en retard contre le NRB Teleghma.

En attendant cela, et malgré un match héroïque chez la JS Bordj Ménâel, le NRBT a dû s'incliner lui aussi sur le score de 5-4, permettant par la même occasion à son adversaire du jour de devenir le nouveau dauphin de l'Olympique Akbou. La JSBM, a profité essentiellement de la

défaite de son principal concurrent pour cette deuxième place, l'IB Khemis El Khechna, battue (3-1) chez l'AS Khroub.

La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de l'ESM Koléa, ayant bien négocié son périlleux déplacement chez le SC Mécheria, en revenant avec les trois points, après s'être brillamment imposé (3-1).

Un précieux succès, qui la propulse sur la troisième marche du podium, avec 14 points, ex aequo avec le GC Mascara, qui s'est également imposé au cours de cette 8e journée, en dominant le voisin WA Mostaganem (1-0).

Quoique, l'ESMK et le GCM, comptent cinq points de retard sur l'actuel deuxième, le RC Kouba, qui reste au contact du leader, l'ES Mostaganem, après sa

victoire à domicile contre l'Olympique de Médéa (2-1).

Autre bonne performance dans ce groupe Centre-Ouest, la victoire en déplacement de la JSM Tiaret, ayant réussi à l'emporter (1-0) chez le WA Boufarrak, alors que le MCB Oued Sly s'est hissé dans le milieu de tableau, en battant le CR Témouchent (2-1).

Pour sa part, le CA Batna a été tenu en échec par l'IRB Ouargla (0-0), alors que l'USM El Harrach est retombé dans ses travers, en concédant une nouvelle défaite à Chelghoum Laïd (1-0).

L'autre grand bénéficiaire de cette huitième journée, le MO Constantine, qui a rejoint le CAB, le MSPB et l'IBKEK à la troisième place avec quatorze points, après sa précieuse victoire en déplacement chez le promu l'Olympique Magrane (1-2).

## INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)

### Le RC Relizane évite de justesse une troisième défaite de rang sur tapis vert

Le RC Relizane a évité de justesse une troisième défaite sur tapis vert en championnat inter-régions de football (Gr.Ouest) après que son match contre le Nasr Es-Senia, initialement prévu pour ce vendredi, a été "renvoyé à une date ultérieure", a-t-on appris auprès de la Ligue inter-régions. Cette décision a été prise pour permettre à la commission spécialisée mise en place par la Fédération algérienne de football (FAF) d'étudier le dossier des protocoles d'accord établis par la direction du RCR avec ses créanciers (anciens joueurs et entraîneurs) visant l'épuration des dettes de ce club (relégué du premier au troisième palier en l'espace de trois saisons),

comme exigé par la FAF, précise-t-on de même source. Le 'Rapid' est le seul club à n'avoir pas encore bénéficié de la levée de main de la part de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) lui permettant de participer normalement aux compétitions nationales pour avoir mis du temps pour adhérer au processus d'épuration de ses dettes initié par la FAF. Cela lui a déjà valu deux défaites sur tapis vert et une élimination de la coupe d'Algérie dès le troisième tour régional, avant que sa direction ne consente à entamer les démarches d'usage auprès de ses créanciers pour éviter d'autres sanctions sportives allant jusqu'à sa relégation à la division infé-

rieure. Les démarches en question ont permis d'ailleurs aux responsables du RCR de figeler pas moins de 35 protocoles d'accord. Seuls deux anciens joueurs de cette équipe n'ont pas encore signé lesdits protocoles en raison de leur présence à l'étranger, souligne-t-on.

Pour rappel, la FAF a opté pour ce processus portant sur le paiement par les clubs de leurs dettes en quatre tranches pour épurer leurs dettes et clore un dossier devenu une sérieuse menace pour le football algérien, puisqu'il l'expose à des sanctions de la part de la Fédération internationale de la discipline, comme prévenu par le président de la FAF, Walid Sadi.

## BARCELONE : TER STEGEN OPÉRÉ, DE RETOUR POUR LA C1 ?

Absent depuis la mi-novembre en raison de douleurs au dos, le gardien du FC Barcelone Marc-André ter Stegen (31 ans, 13 matches en Liga cette saison) a été opéré avec succès ce vendredi, à la Clinique du Sport de Bordeaux-Mérignac, d'après un communiqué du Barça.

Si le club catalan s'est tu concernant la durée d'indisponibilité de son gardien titulaire, le journal AS parle d'une absence de deux mois. Le champion d'Espagne en titre espère pouvoir retrouver son numéro 1 pour les 8es de finale de la Ligue des Champions, en février prochain.

## MAN CITY GUARDIOLA S'EXCUSE ENVERS PHILLIPS

Incapable de s'imposer à Manchester City depuis son arrivée pour 49 millions d'euros en provenance de Leeds en juillet 2022, le milieu de terrain Kalvin Phillips (28 ans, 4 apparitions en Premier League cette saison) ne joue quasiment pas sous les ordres du manager Pep Guardiola. En conférence de presse ce vendredi, le technicien espagnol a présenté ses excuses à l'international anglais. "Je ne sais pas ce qui va se passer. Je regrette tellement ma décision avec lui. Je l'ai dit à plusieurs reprises. Il ne mérite pas ce qui lui est arrivé et je suis vraiment désolé. La seule chose que je peux dire à son sujet, c'est que je demande de bonnes personnalités et de bons caractères et qu'il en est le parfait exemple. Après cela, je dois lui donner quelque chose et je ne l'ai pas fait. C'est juste parce que je visualise certaines choses, notamment l'équipe, et j'ai du mal à le voir dedans. Je ne suis pas très content de moi et je suis vraiment désolé pour lui", a confié l'ex-coach du FC Barcelone. Un départ de Phillips lors du mercato d'hiver en janvier semble très probable.

## REAL MADRID JESÉ PRÉVIENT DU TALENT D'ENDRICK

Ancien joueur de Coritiba au Brésil, Jesé (30 ans) a eu l'opportunité de voir l'attaquant de Palmeiras Endrick (17 ans), futur élément du Real Madrid, à l'œuvre cette saison. Et pour l'Espagnol, les Merengues peuvent se frotter les mains avec l'arrivée d'un véritable crack.

"J'ai eu l'occasion de jouer contre lui et j'ai vu pas mal de ses matchs. Il a la puissance, le but, le dribble, il aime combiner et c'est un joueur très complet. Vous allez halluciner quand il va arriver, il est vraiment très bon. C'est très facile de l'aimer parce qu'il a beaucoup de talent", a assuré l'ex-Parisien pour l'émission El Larguero. Pour rappel, Endrick va débarquer au sein de la Maison Blanche à sa majorité l'été prochain.

Édité par la SARL  
DK NEWS

Gérant  
Mourad Cherbal

Directeur de publication  
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger TÉL. : 023.38.48.00

FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

# DK NEWS

## BRIGHTON GROS COUP DUR POUR FATI

Prêté par le FC Barcelone, l'ailier Ansu Fati (21 ans, 9 apparitions et 2 buts en Premier League cette saison) commençait à trouver son rythme sous les couleurs de Brighton. Blessé contre Nottingham Forest (3-2) le 25 novembre dernier en Premier League, l'international espagnol va devoir subir une longue indisponibilité.

"Il aura besoin de trois mois à compter de sa blessure. C'est une mauvaise nouvelle pour nous car il jouait mieux, il comprenait mieux l'idée. Je suis désolé pour lui et pour l'équipe, surtout que Welbeck et Enciso ne jouent également pas", a fait savoir le manager des Seagulls Roberto De Zerbi en conférence de presse. Comme trop souvent depuis le début de sa carrière, Fati a été encore une fois lâché par son corps.

## MAN UTD SANCHO, TEN HAG NE FERME PAS LA PORTE

Mis à l'écart depuis près de trois mois, l'ailier Jadon Sancho (23 ans, 3 apparitions en Premier League cette saison) devrait quitter Manchester United cet hiver. Sauf si l'Anglais accepte finalement de s'excuser pour avoir publiquement critiqué le manager Erik ten Hag. En effet, le coach des Red Devils ne ferme toujours pas la porte à sa réintégration.

"C'est une question de culture, chaque joueur doit répondre à certaines normes, et c'était à propos de ça, a expliqué le Néerlandais. Ce qui va se passer maintenant, il sait ce qu'il doit faire s'il veut revenir. Tout dépend de lui. Son salaire versé (environ 320 000 euros par semaine, ndlr), du gaspillage ? Je pense que c'est un sujet interne. On verra ce qui se passera."

D'après le média ESPN, Sancho se dirige toujours vers la sortie. Lui qui pourrait atterrir à la Juventus Turin, en Arabie saoudite ou au Borussia Dortmund, son ancien club.

## AL-NASSR RONALDO A BRILLÉ POUR SA 1200<sup>e</sup>

Vendredi, l'attaquant d'Al-Nassr Cristiano Ronaldo (38 ans) a disputé son 1200<sup>e</sup> match en carrière. Contre Al-Riyadh (4-1) en Saudi Pro League, l'international portugais a d'ailleurs brillé avec un but et une passe décisive pour participer à la large victoire de son équipe, toujours à la 2<sup>e</sup> position du classement.

"Trois points de plus ! Je remercie

tous mes coéquipiers qui m'ont aidé à atteindre ces 1200 matchs. Quelle aventure, mais nous n'avons pas encore fini", a ainsi lancé l'ancien joueur du Real Madrid sur le réseau social X. Sous contrat jusqu'en juin 2025 avec la formation saoudienne, Ronaldo compte bien affoler les compteurs pendant plusieurs années.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



## DROITS DE L'HOMME

**L'Algérie disposée à intensifier ses efforts pour harmoniser son arsenal juridique et l'aligner avec les dispositions de la Constitution de 2020 (MAE)**

L'Algérie demeure disposée à intensifier ses efforts afin de surmonter les défis dans le domaine de protection et de respect des droits de l'homme et la protection de leurs défenseurs et finaliser l'harmonisation de son arsenal juridique national pour l'aligner avec les dispositions de la Constitution de 2020, indique mercredi le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Etranger dans un communiqué.

"L'Algérie demeure disposée à intensifier ses efforts afin de surmonter les défis dans ce domaine et finaliser l'harmonisation de son arsenal juridique national pour l'aligner avec les dispositions de la Constitution de 2020", précise le communiqué rendu public à l'issue de la visite en Algérie, du 25 novembre au 5 décembre, de la Rapportrice spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Mary Lawlor, notant qu'à ce propos, la Rapportrice spéciale "a mis en exergue «les solides protections en matière de droits de l'homme prévues par la Constitution de 2020 et souligné «les efforts extraordinaires qui ont été déployés pour faciliter cette visite fructueuse»".

A l'invitation des Hautes Autorités nationales, Mme Mary Lawlor, a effectué une visite officielle en Algérie du 25 novembre au 5 décembre 2023.

Il s'agit de la neuvième visite en Algérie d'un titulaire de mandat onusien au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, et la deuxième cette année, après celle du Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association en septembre dernier.

Cette visite s'inscrit, selon la même source, dans le cadre des invitations adressées par l'Algérie aux différents titulaires de mandat du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, au titre de son 3<sup>e</sup> Examen Périodique Universel en 2017. "Elle



traduit la concrétisation des engagements internationaux de l'Algérie, et plus particulièrement l'esprit de coopération constructive qui l'anime dans ses relations avec les différents mécanismes internationaux de protection des droits de l'Homme".

Les visites de font partie du mandat des Rapporteurs spéciaux et intervient sur invitation officielle des gouvernements concernés.

De telles visites "ont pour ob-

jectif de relever les efforts visant la promotion, le respect et la protection des droits de l'Homme au niveau national et de formuler des recommandations sur les voies et moyens à même de consolider cette dynamique", souligne le ministère.

Tout au long de son séjour en Algérie, la Rapportrice spéciale s'est entretenue avec des membres du Gouvernement et de hauts responsables algériens, en

particulier au niveau du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Etranger, du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, y compris la Direction Générale de la Sécurité nationale, du ministère de la Justice, du ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs, du ministère de la Communication et, du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et des Conditions de la Femme.

Elle a également rencontré le Conseiller auprès du Président de la République chargé des ONGs et des droits de l'Homme, ainsi que les autorités locales et les représentants des assemblées élues au niveau des wilayas d'Alger, de Tizi Ouzou et d'Oran.

En outre, la Rapportrice spéciale a été reçue au niveau des institutions nationales indépendantes, à l'instar de la Cour Constitutionnelle, de la Haute

Autorité de Transparence, de Prévention et de Lutte contre la Corruption du Conseil national économique.

social et environnemental, du Conseil national des Droits de l'Homme, de l'Observatoire national de la sociétés civiles, du Conseil supérieur de la Jeunesse et le Barreau d'Algier.

En sus de ces rencontres officielles, la Rapportrice spéciale "a bénéficié de toutes les facilités pour tenir des rencontres avec les membres de la société civile et d'autres acteurs qu'elle a librement choisis, y compris lors de ses déplacements en dehors de la capitale".

Cette visite a été l'occasion d"échanges francs, constructifs et sans complexe entre les autorités algériennes et la Rapportrice spéciale sur les questions relevant de son mandat.

Ces rencontres lui ont permis de prendre connaissance des efforts consentis et des grands progrès réalisés par l'Algérie en matière de protection et de respect des droits de l'homme et la protection de leurs défenseurs", ajoute le ministère.

La visite de Mme Lawlor "dénote de l'importance qu'attache le Gouvernement algérien à la promotion, à la protection et au respect de tous droits de l'Homme, sans sélectivité, tant au niveau national qu'à travers le monde", principe que l'Algérie continue de défendre au cours de son mandat en qualité de membre du Conseil des Droits de l'Homme de la période 2023-2025", conclut le communiqué.

**ALGÉRIE - TUNISIE**  
**M. Aoun reçu à Tunis par le chef du Gouvernement tunisien**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a été reçu, vendredi à Tunis, par le chef du Gouvernement tunisien, Ahmed Hachani, les deux parties ayant convenu de la nécessité de renforcer le partenariat bilatéral en matière de développement de l'industrie pharmaceutique.

"Au terme de la visite de travail qu'il a effectuée en République de Tunisie, pays frère, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a été reçu par le chef du Gouvernement tunisien, M. Ahmed Hachani, en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Tunis", a indiqué le ministère, dans une publication sur sa page

officielle Facebook. "Les deux parties ont convenu de la nécessité de renforcer le partenariat bilatéral en matière de développement de l'industrie pharmaceutique", selon la même source. Les deux parties ont également salué "les relations privilégiées liant l'Algérie et la Tunisie, soulignant la nécessité de les renforcer davantage". Le ministre s'est entretenu, jeudi, avec le ministre tunisien de la Santé, Ali Mrabet, sur les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

A cette occasion, M. Aoun a invité le ministre tunisien de la Santé à intensifier les efforts de coopération et à renforcer la coordination entre les deux parties. Un mé-

morandum d'entente entre les deux ministères a également été signé dans le domaine de la production, du contrôle et de la commercialisation de médicaments dans les deux pays. Au terme de la rencontre, M. Aoun et la délégation l'accompagnant ont visité, en compagnie de M. Mrabet, le laboratoire national tunisien de contrôle des médicaments, où ils ont reçu des explications sur les techniques de travail du laboratoire et ses modes de gestion.

Acette occasion, M. Aoun a présenté l'expérience algérienne dans ce domaine, appelant à rapprocher le laboratoire tunisien de son homologue algérien pour établir un partenariat solide entre les deux laboratoires.

## ENERGIE

**Constitution d'un groupe de travail entre le COMENA et la CNNC**

Le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) et la Compagnie nucléaire nationale chinoise (CNNC) ont décidé, jeudi à Alger, de constituer un groupe de travail regroupant des experts des deux instances pour définir les domaines de coopération bilatérale, notamment en ce qui concerne les applications médicales de la technologie nucléaire, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. La décision a

été prise lors de l'audience accordée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, à une délégation de la Compagnie nucléaire nationale chinoise (CNNC), conduite par son PDG, Yu Jianfeng, en présence du Commissaire à l'énergie atomique et de cadres du ministère et du COMENA.

Ce groupe mixte aura à "élaborer un plan d'action en matière de coopération, en tenant compte des données actuelles sur l'uti-

lisation en Algérie des sciences, technologies et applications nucléaires dans la lutte contre le cancer", tout en définissant les besoins nationaux en la matière, selon le communiqué.

La rencontre a été l'occasion d'évoquer les relations de coopération entre le COMENA et la CNNC dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, ainsi que ses perspectives de développement.

L'accent a été mis sur le développement

**CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT ARGENTIN Boughali représente le Président de la République**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, présentera, dimanche, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du nouveau président argentin, M. Javier Milei, indique un communiqué de l'APN.

"Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, s'est rendu samedi en République Argentine, pour prendre part à la cérémonie d'investiture du président élu, M. Javier Milei", précise la même source.

"La cérémonie d'investiture aura lieu, dimanche en présence de plusieurs hôtes, dont des chefs d'Etat et de gouvernement et leurs représentants de différents pays du monde", conclut le communiqué.

**PALESTINE**  
**La Russie condamne le véto américain à une résolution du Conseil de sécurité sur un cessez-le-feu à Ghaza**

La Russie a condamné le véto des Etats-Unis à un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU appelant à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza, en proie à des agressions sionistes barbares depuis plus de deux mois. Selon le site officiel du ministère russe des Affaires étrangères, l'ambassadeur adjoint russe à l'ONU, Dmitri Polianski, a affirmé: "Nous n'exagérons pas si nous disons qu'aujourd'hui est l'un des jours les plus sombres de l'histoire du Moyen-Orient.

Une fois de plus, les Etats-Unis font obstacle au processus visant à parvenir à un cessez-le-feu (à Ghaza), condamnant à mort des dizaines de milliers de civils en Palestine". "Les Etats-Unis interdisent au Conseil de sécurité d'intervenir pour résoudre la crise à Ghaza et les résultats de cette diplomatie sont un cimetière pour les enfants palestiniens à Ghaza", a déploré le diplomate russe. Et de poursuivre: "Il ne nous reste plus qu'à redoubler d'efforts au Conseil de sécurité pour parvenir à une décision qui allègera les souffrances des civils". Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas réussi vendredi, pour la deuxième fois, à voter une résolution en faveur d'un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza après que les Etats-Unis ont utilisé leur droit de véto, rappelle-t-on.

Depuis le 7 octobre dernier, les bombardements par l'occupant sioniste ont fait 17.487 martyrs à Ghaza, pour plus des deux tiers des femmes et des enfants, selon un dernier bilan publié vendredi soir par le ministère palestinien de la Santé.

de la coopération dans les applications médicales de la technologie nucléaire, notamment l'imagerie diagnostique et la production des radio-isotopes en Algérie, lesquels sont utilisés dans l'industrie, l'agriculture, mais aussi dans le domaine médical pour le diagnostic des pathologies et le traitement des cancers, a conclu le communiqué.

APS